

Aujourd'hui



S3 BASEBALL

Tim Raines a cogné un triple de deux points au début de la 13^e manche et la Nationale a blanchi l'Américaine 2 à 0, dans le match des étoiles du baseball majeur.

A4 CSN

Le juge Maurice Langlois a décidé que les preuves sont suffisantes pour que l'un des quatre permanents, Gérard Theriault, subisse un procès sous six chefs d'accusation.

B4 MUSEE DES BEAUX-ARTS

Le Musée des beaux-arts devra réviser ses plans d'agrandissement pour y intégrer le New Sherbrooke. Telle est la recommandation faite par le Comité consultatif du Musée.

D1 PENURIE

Un bon investissement? Oubliez l'or ou le platine et choisissez plutôt les ventilateurs et climatiseurs, des objets devenus rares et précieux à la faveur de la canicule.



B1 SINCLAIR STEVENS

L'opposition libérale est scandalisée du fait que les contribuables versent encore \$300 000 à l'ex-ministre Sinclair Stevens pour l'aider à payer ses honoraires d'avocats.

Sommaire

| | |
|-------------------------------|-------------|
| Annonces classées..... | D10 à D14 |
| | E1 à E7 |
| Arts et spectacles | |
| Informations..... | B4 à B8 |
| horaires..... | B8 |
| Bandes dessinées..... | D 12 |
| Bridge..... | C6 |
| Carrières et professions..... | D8, D9 |
| Décès, naissances, etc..... | E7 |
| Economie..... | D1 à D7, D9 |
| Etes-vous observateur? .. | D10 |
| Feuilleton..... | D11 |
| Horoscope..... | D13 |
| Le monde..... | A10 à A12 |
| Mots croisés..... | D14 |
| «Mot mystère»..... | E3 |
| Television..... | B5 |
| Vivre aujourd'hui | |
| Alim./Consom..... | Cahier C |

Déluge à Montréal

Deux morts, la circulation paralysée, de nombreuses pannes de courant et le métro perturbé

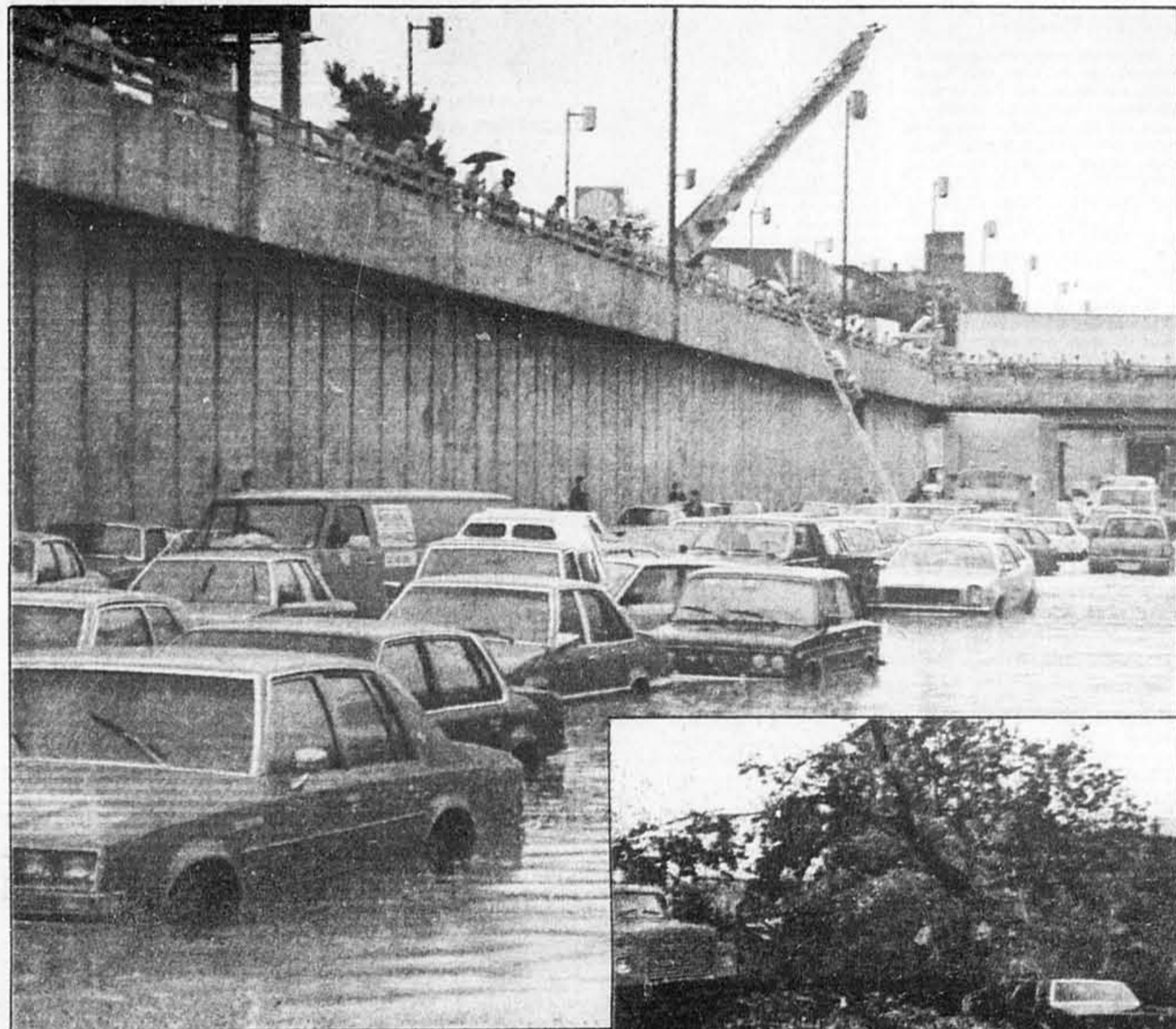


PHOTO LA PRESSE PHOTO DENIS COURVILLE LA PRESSE

De nombreux automobilistes ont été forcés d'abandonner leur voiture sur l'autoroute Decarie, hier après-midi. Ce déluge aura occasionné des pertes matérielles de plusieurs millions de dollars.

GEORGES LAMON

Pendant plusieurs heures, hier après-midi, Montréal et des villes de la périphérie, plus particulièrement Saint-Laurent, ont vécu des moments dramatiques qui leur donnaient l'allure de villes sinistrées, emprisonnées sous des tonnes d'eau.

Il est tombé 55 millimètres de pluie en l'espace de quatre heures, les précipitations violentes paralysant la circulation automobile sur l'ensemble du réseau routier de la métropole, causant des inondations aussi importantes que nombreuses qui ont englouti des centaines de véhicules et occasionné d'innombrables pannes de courant, en plus d'enlever la mort d'au moins deux personnes et de forcer la direction du quotidien *Le Devoir* à contremander son édition d'aujourd'hui.

Les services de transport en commun ont également été perturbés, tandis que toutes les lignes de métro ont été paralysées durant plusieurs heures, à l'exception de celle conduisant à Longueuil, forçant des milliers d'usagers à faire le pied de grue aux arrêts d'autobus qui ne venaient pas, ou à tenter de heler des taxis introuvables, ou encore à attendre qu'un parent ou un ami ne vienne les chercher ou qu'un voisin ou un samaritain ne les prenne à son bord.

Après cinq jours de canicule, la région métropolitaine s'est soudainement retrouvée sous un déluge qui a duré une partie de l'après-midi. Les deux victimes qu'on rapportait hier ont été, l'une foudroyée, l'autre noyée dans sa voiture. En effet, un octogénaire, M. Ben Spigelman, a péri dans son automobile submergée rue Beauharnois, sous l'autoroute 15. Croyant qu'il n'y avait devant lui qu'une mare d'eau, il aurait accéléré jusqu'à ce que sa voiture s'immobilise. Les deux passagers du véhicule ont réussi à sortir indemnes de la voiture, mais quand

VOIR DELUGE EN A 2
 SUITE DES INFORMATIONS EN A 3 ET A 7

Robert McFarlane contredit North

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
 collaboration spéciale
 WASHINGTON

Oliver North avait à peine quitté la table des témoins hier qu'un de ses ex-patrons demollissait en quelques minutes un aspect essentiel de sa défense, jetant ainsi un sérieux doute sur la crédibilité du témoin-vedette.

Robert McFarlane, supérieur de North jusqu'en décembre 1985, a affirmé qu'il n'avait jamais autorisé North à organiser une opération secrète de ravitaillement des *contras*. Il a contredit le témoignage de son ancien subordonné sur une quinzaine de points, affirmant notamment qu'il n'avait jamais approuvé la formation d'une organisation secrète paragouvernementale. «Ce n'est pas vrai, parce que c'est inimaginable et que cela viole tous les éléments de mon credo politique.»

Il a expliqué avoir demandé à North d'aider à «transformer les *contras* en une organisation politiquement crédible», mais que ses instructions excluaient clairement toute aide militaire telle que «noliser des avions» pour effectuer des missions de ravitaillement ou «embaucher des tiers» pour prêter main-forte aux rebelles.

Contredisant des déclarations faites le matin même par le colonel, McFarlane a affirmé ne jamais avoir approuvé le don de renseignements confidentiels aux *contras* ou l'invitation faite à l'ambassadeur

américain au Costa Rica d'aider à l'ouverture d'un nouveau front au sud du Nicaragua.

Le lieutenant-colonel avait réussi à convaincre la commission et le public que «pas une seule» de ses actions n'a été effectuée sans autorisation. McFarlane a affirmé que cette déclaration était fautive, mais il a refusé de tirer la conclusion que le lieutenant-colonel avait menti, préférant suggérer une «différence d'interprétation».

Le réseau ABC affirmait d'autre part hier que l'autre patron de North, l'amiral John Poindexter qui a remplacé McFarlane, allait aussi dire que certaines activités de North n'avaient pas été autorisées. Poindexter doit commencer son témoignage ce matin. Jusqu'à son arrivée devant la commission, il y a une semaine, North était généralement présenté comme un franc-tireur qui avait agi de sa propre initiative. En six jours de témoignages, il avait réussi à modifier cette impression du tout au tout, mais sa défense pourrait ne pas résister aux témoignages encore à venir.

Le vice-président de la commission, le sénateur Warren Rudman, a demandé à McFarlane si North n'avait pas en fait tiré son autorité du directeur de la CIA, William Casey, décédé en mai. McFarlane a répondu simplement qu'il «ne savait pas si cela était vrai ou non», ajoutant que le directeur, qu'il voyait régulièrement, ne lui avait jamais fait part d'une tel-

VOIR NORTH EN A 2

Attentats à Karachi: 80 morts

d'après UPI, AFP et Reuter
 KARACHI, Pakistan

Deux voitures bourrées d'explosifs ont explosé en plein bazar de Karachi et près d'un terminus d'autobus hier, tuant quelque 80 personnes et blessant plus de 200 citoyens dans cette ville portuaire du Pakistan, la plus peuplée du pays.

Les deux voitures ont explosé à une demi-heure d'intervalle, à l'heure de pointe en fin de journée alors que des milliers de personnes faisaient leurs emplettes dans le centre de Karachi.

Aucun groupe ou individu n'avait encore revendiqué ces attentats, les plus graves des quarante années d'histoire du Pakistan. Les autorités municipales ont cependant publié un communiqué accusant des «saboteurs

d'origine étrangère», sans plus de détails.

Les corps mutilés ont été projetés en l'air comme des poupees de chiffon, ont indiqué des témoins. L'intensité de la déflagration était telle que les sauveteurs ont trouvé des membres déchiquetés de victimes à plus de 300 mètres du lieu du drame. La fumée noire s'élevait au-dessus de la ville et le bruit de l'explosion a été entendu à des milles à la ronde. Plusieurs bâtiments ont été incendiés, des boutiques réduites en cendres et une vingtaine d'automobiles en stationnement entièrement détruites.

La plus grande confusion régnait et des hurlements retentissaient à travers d'épais nuages de fumée et de poussière. Un grand nombre des victimes sont des vendeurs ambulants qui proposaient des mangues, des vete-

ments d'occasion ou des colifichets.

C'est le deuxième attentat à se produire au Pakistan en dix jours alors qu'une série de trois explosions a tué sept personnes à Lahore le 5 juillet. Personne n'a été arrêté et le gouvernement s'est révélé incapable de dénoncer les responsables du triple attentat.

Les attentats d'hier se sont produits dans le quartier commerçant de Saddar. Le premier engin a explosé devant l'échoppe d'un coiffeur de la rue Syedna Burhanuddin, bondée à cette heure-là, à proximité d'un arrêt de bus où faisaient la queue de nombreuses personnes.

«De nombreux hommes, femmes et enfants appelaient à l'aide en pleurant, beaucoup d'autres

VOIR ATTENTATS EN A 2

Le capitaine de l'Amélie condamné à un an de prison et \$5 000 d'amende

21 sikhs ont entrepris une grève de la faim

Presse Canadienne

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Benoit Bouchard, a demandé hier à ses fonctionnaires d'étudier la possibilité de rendre plus sévères les peines contre ceux qui organisent et effectuent des transports d'émigrants illégaux.

La condamnation rapide, à Halifax, hier, du capitaine de l'*Amélie*, le Suédois Rolf Nygren, et de son complice du Royaume-Uni, Jasvir Singh, à des peines d'emprisonnement respectives de un an et trois mois et à des amendes

de \$5000 chacun, a démontré, selon le ministre, le sérieux de l'offense.

En vertu de la Loi sur l'immigration, la peine maximale pour ce genre d'infraction est de deux ans de prison et \$5000 d'amende.

«À la lumière de la gravité de ce qui constitue l'exploitation des émigrants et des dangers possibles pour les vies humaines, j'ai demandé à mes fonctionnaires d'étudier la possibilité de rendre les peines plus sévères en amendement la Loi sur l'immigration», a dit M. Bouchard.

On apprendrait par ailleurs hier

soir que 21 sikhs parmi les 174 «refugiés» présentement à Halifax avaient entamé une grève de la faim.

Un porte-parole du ministère de l'Immigration a déclaré: «Il semble qu'ils refusent de s'alimenter parce qu'on leur a confisqué leur poignard, l'arme traditionnelle des sikhs orthodoxes.»

Des contacts ont été pris avec la communauté sikhe du Canada pour tenter de les persuader de s'alimenter, tandis que des méde-

VOIR AMÉLIE EN A 2
 SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

CET ÉTÉ, JE VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIÈRES

NOUVELLES FRONTIÈRES

PARIS 349\$

288-4800
 800 EST. DE MAISONNEUVE
 (ANGLE ST-HUBERT)
 (MÉTRO BARRI)
 PERMIS DU QUÉBEC

VOY ALLER-RETOUR TOUS LES JOURS

SUITE DE LA UNE

DÉLUGE

Déluge à Montréal

on a réussi à retirer le conducteur, il avait déjà succombé et les premiers soins qui lui ont été administrés n'ont pu lui sauver la vie.

Quant à l'autre victime, elle aurait été terrassée par la foudre, en pleine rue Metcalfe.

Par ailleurs, le quotidien *Le Devoir* n'est pas publié aujourd'hui en raison d'une panne de courant qui paralysait toujours, tard hier soir, l'imprimerie Dumont, à La-Salle. La direction a cependant fait savoir que le journal serait publié demain, comme à l'accoutumée.

Situations dramatiques

Un peu partout dans la région, on assistait à des situations plus ou moins dramatiques: voitures submergées, rues et sous-sol inondés, pannes de courant, arbres déracinés, branches cassées.

Cette pluie diluvienne a surpris les automobilistes et perturbé sévèrement la circulation sur les routes, autoroutes (20 et 40) et voies rapides et en particulier l'échangeur Turcot, où, vers 16h, les automobiles avançaient à un pied à l'heure. Mais le trafic a fini par être paralysé plusieurs heures durant sur les voies rapides de Montréal. Ainsi sur les boulevards Métropolitain et Décarie, des automobilistes bloqués et pris de panique à la vue de la montée des eaux, ont tenté de trouver refuge sur le toit de leur voiture. Ils ont été secourus par des pompiers arrivés sur les lieux avec leurs échelles.

À 20h 30, une ambulance d'Urgences-Santé coince sur la route 20 du faire appel à un hélicoptère

de la Sûreté du Québec pour transporter un enfant malade au quartier général, d'où elle a été conduite en ambulance à l'hôpital.

Boulevard Décarie en direction sud, une foule de curieux a assisté à des scènes pour le moins pittoresques: les pompiers ont été appelés avec des échelles pour évacuer une cinquantaine d'automobilistes dont les véhicules étaient déjà submergés ou sur le point de l'être.

Aux quatre coins de la ville, des voitures étaient rapidement inondées dans des rues ou voies rapides transformées en véritables lacs, notamment dans les tunnels Langelier et d'Iberville. D'ailleurs, par mesure de précaution, tous les tunnels de la ville ont été fermés à la circulation automobile, comme l'ont été aussi l'autoroute Ville-Marie et la sortie du pont Champlain.

Au service météorologique de Dorval, on estimait que les 55 millimètres d'eau qui se sont abattus sur la région, sans constituer un record, représentaient néanmoins «une situation inusitée». Selon un porte-parole, en juillet 1951 ou 52, il est tombé 55 millimètres en l'espace de 24 heures. Le 8 juin dernier, la pluie avait laissé 44 millimètres d'eau sur le sol montréalais, en une heure.

M. Marc Gélinas, météorologue, a ajouté que ce déluge est le fruit de forts orages formés par l'avance d'un front froid se déplaçant très lentement en direction de Québec, de la Gaspésie et des Maritimes. A Dorval, il a même grêlé et les vents ont soufflé à 78 km à l'heure.

À Laval, un service d'urgence a été mis sur pied par les services

publics pour venir en aide aux citoyens aux prises avec les refoulements d'eau (pour informations: 911). Pour sa part, la Croix-Rouge a ouvert un centre de dépannage pour sinistrés à la base militaire de Longue-Pointe, dans l'est de la ville.

Du côté d'Hydro-Québec, on avait fort à faire pour réparer les pannes d'électricité provoquées tantôt par la chute d'arbres, le bris de banches ou la pluie et le vent, qui faisaient balloter les câbles de tension, lesquels, en se touchant, provoquaient des courts-circuits.

Ainsi, selon un porte-parole de la société d'État, quelque 175 lignes des 850 du réseau entier ont été mises hors tension par ce déluge privant plus de 350 000 abonnés de courant sur le territoire de la CUM.

«C'est un état d'urgence qu'on voit quand même très rarement, a expliqué à *La Presse*, hier, M. Yves Barette, des relations publiques, parce que cette tempête a touché une grande partie du Québec. Il faut remonter à trois ans pour trouver un nombre de pannes aussi important.»

Le porte-parole d'Hydro-Québec a encore précisé que le courant serait rétabli graduellement et selon les priorités. Ainsi les 40 équipes en service sur le territoire de la CUM se chargeront de réparer les pannes en tenant compte surtout des dangers qu'elles représentent, et pour le public et pour les réparateurs, en particulier, les fils électriques qui sont en contact avec l'eau. Bref, les techniciens devront y aller avec mille et une précautions dans leur travail.

Par ailleurs, le service de transport en commun a lui aussi subi des ennuis importants. À 16h 30, la direction de la STCUM a même décidé de fermer trois lignes: Honoré-Beaugrand-Angrignon, Henri-Bourassa-Côte-Vertu et Saint-Michel-Parc. Seule la ligne Berri-de Montigny-Longueuil a continué de fonctionner sans interruption.

Mme Lorraine Pilon, porte-parole de la STCUM, a expliqué que cette interruption du service avait été causée par des infiltrations d'eau et des coupures d'alimentation en électricité dans le métro. Par mesure de précaution, on avait fait évacuer sans aucun incident tous les usagers encore dans les stations. Quant au service de transport en surface (par autobus), il a aussi connu ses heures pénibles: à 16h 20, 90 p. cent des lignes d'autobus avaient été fermées, les autobus ne pouvant circuler en sécurité dans les rues en partie submergées. Tard en après-midi, des autobus supplémentaires avaient été mis en service pour cueillir les usagers aux sorties de métro: entre Atwater et Viau et entre Bonaventure et Henri-Bourassa. Hier, peu avant 21h, le service avait été rétabli sur la ligne Honoré-Beaugrand-Angrignon. Quant à la ligne de Henri-Bourassa-Côte-Vertu et la ligne 5 qui sert en service de pointe, elles ne reprendront le service que ce matin.

À la compagnie de téléphone Bell, les circuits étaient surchargés durant ce déluge. D'autre part, les vols en partance de Dorval ont dû être retardés ou annulés et les atterrisages détournés sur Toronto, Ottawa ou Québec.

De leur côté, les producteurs maraichers de la région métropolitaine, en particulier ceux de Laval, étaient plutôt contents de voir la pluie enfin venir arroser leurs champs, en après-midi.

«C'est ce que ça prenait», a déclaré l'un d'eux, fort heureux de la situation. D'autres se disaient tantôt contents de n'avoir pas reçu de grêle, ce qui aurait pu être désastreux pour les récoltes. On précisait encore que même avec les pluies fortes et drues, les plants étaient assez forts pour les supporter. Par ailleurs, dans la région de Saint-Hyacinthe, en fin de journée on n'avait reçu qu'un peu de pluie, à peine de quoi faire tomber la poussière...

NORTH

Robert McFarlane contredit North

le relation. North a affirmé avoir aussi discuté de ses activités en détails avec un haut-gradé du Pentagone, l'amiral Arthur Moreau. Mais ce dernier est aussi décédé.

Le président de la commission, Lee Hamilton, a également mis en lumière la fragilité du témoignage de North en soulignant qu'il n'y a plus trace des cinq mémos qu'il dit avoir envoyés à ses supérieurs pour les informer du détournement de fonds iraniens vers les *contras*. «Ce sont probablement les cinq documents les plus importants que vous ayez écrits, a-t-il dit, mais vous ne vous souvenez pas s'ils vous ont été retournés» avec ou sans annotations de ses supérieurs et du président. North a avoué avoir détruit ces mémos. La situation est similaire pour \$2000 en chèques de voyage que North a encaissés, a dit Hamilton. «Vous dites que vous n'avez pas touché un cent. Je vous crois. Mais nous n'avons aucun document pour le confirmer.» North a aussi détruit, sur la recommandation de Casey, dit-il, le livre dans lequel il tenait la comptabilité de ces chèques.

Plusieurs ont été surpris d'entendre North sortir de son cha-



Des secouristes transportent une des victimes de l'explosion d'hier qui a fait 80 morts et plus de 200 blessés dans la ville portuaire de Karachi au Pakistan.

PHOTO REUTER

peau hier matin une nouvelle révélation, selon laquelle l'intermédiaire iranien Menaher Ghorbanifer lui avait offert un pot-de-vin d'un million de dollars pour l'inciter à aller de l'avant avec les ventes d'armes à l'Iran. La proposition, immédiatement rejetée, a dit North, aurait été faite en janvier 1986 dans une salle de bains où Ghorbanifer a ensuite suggéré le détournement de fonds vers les *contras*.

Le reste des conversations avec les Iraniens était clandestinement enregistré par un membre de la CIA, mais les échanges qui ont eu lieu dans la salle de bains ont, semble-t-il, échappé à cette surveillance. Le membre de la commission qui interrogeait North lorsqu'il a fait cette révélation, le sénateur démocrate Sam Nunn, a ensuite demandé à McFarlane si North lui avait raconté cette histoire.

McFarlane, à qui North avait même confié l'existence du détournement de fonds, a dit qu'il n'en avait jamais entendu parler. La révélation est d'autant plus surprenante qu'elle aurait servi la défense de North s'il l'avait racontée au premier ou au deuxième jour de son témoignage, lorsqu'il a relaté deux fois cette rencontre avec Ghorbanifer et lorsqu'il devait se défendre contre d'autres accusations portant sur le profit personnel qu'il aurait tiré de l'affaire.

La journée avait débuté avec une nouvelle passe d'armes entre démocrates et républicains de la commission, ces derniers insistant pour laisser le lieutenant-colonel présenter un diaporama de 20 minutes défendant la cause des *contras*. Il avait fait cette présentation des dizaines de fois lorsqu'il était à la Maison-Blanche. La commission avait prévu faire cette présentation en soirée pour les parlementaires, mais des républicains ont expliqué que cela équivaldrait à un «cover up», puisque l'essentiel des témoins seraient alors à l'écoute du match des étoiles du baseball.

Après plus d'une heure de débat, le lieutenant-colonel a finalement fait sa présentation orale, en faisant référence à une entre ses doigts. Le diaporama expliquait essentiellement la présence et l'activité soviétiques en Amérique centrale, l'importance stratégique du Nicaragua dans le dispositif soviétique, l'effort militaire des sandinistes et la répression des droits civils au Nicaragua. D'autres diapositives montraient les troupes rebelles et l'importance de l'aide américaine. «La dernière photo», a finalement dit le lieutenant-colonel en jetant sur la table avec un geste de dégoût et une voix apparemment soudainement étranglée par l'émotion, «montre la tombe d'un résistant, et je conclus en disant qu'il fallait offrir autre chose aux combattants de la liberté que le droit de mourir.»

En réponse à des questions la veille, le colonel avait prédit que la consolidation du pouvoir des sandinistes allait conduire à «la mort de la démocratie en Amérique centrale, l'afflux de réfugiés» vers les États-Unis et à «la construction de l'équivalent d'un mur de Berlin» sur la frontière américano-mexicaine.

ATTENTATS

Attentats à Karachi: 80 morts

gisaient sur le trottoir, inconscients», a déclaré un habitant. «Les voitures étaient endommagées, les gens couraient dans tous les sens, la confusion était totale, les rues étaient bloquées. Des ambulances sont arrivées mais les blessés étaient trop nombreux.»

Certaines victimes ont eu la tête ou les membres arrachés par l'explosion, ont indiqué des témoins.

La seconde explosion s'est produite une demi-heure plus tard à une centaine de mètres de là, dans la rue Raja Ghazanfar Ali, devant un magasin de disques. Elle a complètement détruit plus d'une dizaine de voitures et incendié plusieurs maisons. Quatre heures après la déflagration, des voitures de pompiers continuaient d'arroser les ruines fumantes.

Des habitants ont déclaré que les deux véhicules piégés étaient

des Suzuki 800, très répandus au Pakistan.

La police a bouclé le quartier, où les gaz et l'électricité ont été coupés et dont les rues étaient jonchées de débris.

Des ambulances ont transporté les blessés dans deux hôpitaux qui ont appelé les habitants à venir donner leur sang. Des centaines de personnes soucieuses d'avoir des nouvelles de leurs proches se sont précipitées vers les deux établissements.

Dans deux autres quartiers de la ville, la population est descendue dans la rue, scandant des slogans antigouvernementaux et accusant les autorités de ne pas assurer sa défense.

Karachi, une ville portuaire tentaculaire et surpeuplée, est agitée depuis quelques années par des rivalités ethniques entre communautés pachouns et mohajirs, sous forme de combats de rues qui ont fait des centaines de victimes. Mais jusqu'à présent, aucun attentat à la bombe d'envergure n'a été mis en rapport avec ce conflit.

Le ministre pakistanais de l'Information Qazi Abdul Majid

Abid a attribué les attentats d'hier à des «éléments subversifs». «La tragédie a plongé la nation entière dans le chagrin et le deuil», a-t-il ajouté dans un communiqué publié à Islamabad. «Le gouvernement ne manquera pas à son devoir de retrouver les coupables et de les punir de façon exemplaire.»

Les autorités ont décrété trois jours de deuil à partir d'aujourd'hui, jour où commencent les obsèques des victimes.

Un ministre a indiqué lundi que le gouvernement avait l'intention de créer des tribunaux spéciaux pour réduire les activités terroristes qui sont, a-t-il dit, en hausse. Une force spéciale anti-subversion est également en train d'être mise sur pied, a-t-il ajouté.

La plupart des attentats à la bombe dans les provinces du nord-ouest du Pakistan, frontalières à l'Afghanistan, ont été attribués à des agents afghans qui usaient de représailles contre le Pakistan à cause de l'appui de ce pays aux rebelles musulmans qui combattent le régime prosoviétique de Kaboul.



Le capitaine du navire, le Suédois Rolf Nygren et son complice, Jasvir Singh, ont été condamnés hier à des peines d'emprisonnement respectives de un an et trois mois et à des amendes de \$5 000 chacun.

PHOTO PC

AMÉLIE

Le capitaine de l'Amélie condamné à un an de prison et \$5 000 d'amende

cins surveillent leur état de santé, a-t-on précisé.

Cerveau de l'opération qui a permis de faire entrer les 174 «réfugiés» au Canada, le capitaine Nygren a été condamné après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir violé les lois canadiennes sur l'immigration.

Il a également reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir contribué à l'entrée illégale de 173 hommes et d'une femme au Canada. Son complice Jasvir Singh a également plaidé coupable.

«J'ai eu le sentiment que la preuve contre mon client était trop forte», a déclaré l'avocat de M. Nygren, Me Joel Pink. «Il nous fallait déterminer comment en arriver à la solution la plus avantageuse pour mon client.»

Les deux hommes seront admissibles à une libération sur parole après avoir effectué le tiers de leur sentence. Ils purgeront leur peine au Centre correctionnel du district de Halifax, à Lower Sackville.

Les accusations portées contre les deux hommes ont été modifiées pour couvrir l'entrée illégale des 174 réfugiés. Ils avaient tout d'abord été inculpés d'avoir aidé à faire entrer seulement un des réfugiés présentement hébergés à une base militaire de Halifax.

Me Pink a expliqué que son client avait été approché par la communauté sikhe européenne pour arranger le périple clandestin. Le capitaine a organisé le voyage de l'Amélie, un petit cargo de 59 mètres enregistré au Chili, mais il n'est pas le propriétaire du bateau, a poursuivi l'avocat.

Le capitaine, qui n'a aucun dossier judiciaire antérieur, a reçu \$10 000 (US) pour mener à

bien l'opération, qui a débuté dans le port hollandais de Rotterdam le 23 juin, a-t-on appris grâce à l'enquête menée par la GRC, pour se terminer sur une plage retirée des environs de Charlesville, dans le sud de la Nouvelle-Écosse. Les réfugiés ont déclaré avoir quitté l'Inde le 20 mai. La plupart d'entre eux auraient déboursé entre \$1 500 et \$2 500 pour le voyage.

Par ailleurs, trois Espagnols arrêtés à bord de l'Amélie, lundi, ont également été inculpés, hier, d'avoir collaboré à l'entrée illégale des 174 réfugiés. Vincente Zumel, Caster Lasalle et José Fiza-guane ont été renvoyés en détention en attendant leur nouvelle comparution en cour, aujourd'hui.

Les autorités canadiennes recherchent toujours un sixième homme, d'origine indienne.

On a commencé hier à en apprendre un peu plus sur les circonstances entourant l'arrivée des réfugiés sur la rive néo-écossaise, sous le couvert de la brume et de la noirceur, avant l'aube, dimanche. Selon certaines sources, le capitaine aurait manœuvré de façon à amener son bateau très près de la côte, jusqu'à ce que sa coque frotte le fond de l'océan.

Des habitants de Charlesville, située à quelque 300 kilomètres de Halifax, ont déclaré que le capitaine du navire avait fait preuve d'une habileté certaine s'il a réussi, tel qu'on le dit, à approcher aussi près du rivage. L'endroit est propice à un débarquement clandestin mais il y a quand même des rochers à éviter.

Les 174 passagers ont glissé le long d'une rampe de fabrication artisanale de 12 mètres, jusque dans l'eau glaciale de l'Atlantique. Une fois arrivés sur le rivage, ils ont pu endosser des vêtements secs.

RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE

La Presse, en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), publie chaque jour ces recommandations.

Lorsque vous économisez l'eau potable, vous faites d'une pierre deux coups. Non seulement vous allégez la charge de production de l'usine de filtration, mais vous réduisez le volume des eaux usées à traiter. Cela signifie aussi moins de rejets nuisibles dans l'environnement, moins de contamination des plans d'eau et, par conséquent, une gestion plus efficace de notre grande ressource naturelle, l'eau.

| MUNICIPALITÉS | ADRESSES | | MUNICIPALITÉS | ADRESSES | |
|---------------------|----------|----------|----------------------------|----------|----------|
| | Paires | Impaires | | Paires | Impaires |
| Action Vale | 2 | NR | Otterburn Park | X | X |
| Belœil | X | 1 | Pierrefonds | 1 | X |
| Bromont | 2 | NR | Pointe-Calumet | X | X |
| Châteauguay | X | 1 | Roxboro | 1 | X |
| Dollard-des-Ormeaux | 1 | X | St-Basile-le-Grand | X | 1 |
| Deux-Montagnes | X | X | St-Bruno-de-Montarville | X | X |
| Farnham | 2 | NR | St-Eustache | X | 1 |
| Granby | X | 2 | St-Hubert | X | X |
| Grande-Île | X | 1 | St-Jean-Baptiste | X | 1 |
| Ile Perrot | 1 | X | St-Joseph-du-Lac | X | X |
| Joliette | NR | NR | St-Jovite | 1 | X |
| Kirkland | 1 | NR | St-Mathias | 1 | X |
| Lac Beauport | X | X | St-Raphaël-de-l'Île-Bizard | 1 | X |
| La Plaine | 1 | 1 | Ste-Agathe-des-Monts | 1 | NR |
| La Prairie | X | 1 | Ste-Anne-de-Bellevue | X | 1 |
| Laval | 1 | NR | Ste-Genève | 1 | X |
| Le Gardeur | X | 1 | Ste-Madeleine | X | 1 |
| Mascouche | X | X | Ste-Marthe-sur-le-Lac | X | X |
| McMasterville | X | 1 | Ste-Thérèse | 1 | X |
| Mirabel | X | 1 | Terrebonne | X | X |
| Montréal | 1 | NR | Vaudreuil | 1 | X |
| Mont St-Hilaire | X | 1 | Verdun | 1 | NR |

Legende: X — Interdit
 NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
 1 — Arrosage recommandé de une heure
 2 — Arrosage recommandé de deux heures
 3 — Pour les résidents habitant le nord de la rue Rodrigue
 * En cas de pluie, lors des dernières 24 heures, ces recommandations sont nulles.

LA MÉTÉO

| Québec | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|------------------|---------|------|-------------|
| | Abitibi | 8 | 15 |
| Outaouais | 13 | 22 | Nuageux |
| Laurentides | 13 | 22 | Nuageux |
| Cantons de l'Est | 15 | 24 | Nuageux |
| Maunice | 15 | 24 | Nuageux |
| Québec | 15 | 22 | Nuageux |
| Lac-Saint-Jean | 15 | 22 | Ciel varia. |
| Rimouski | 15 | 22 | Nuageux |
| Gaspésie | 18 | 26 | Nuageux |
| Bas-Ecosse | 15 | 20 | Nuageux |
| Sept-Îles | 15 | 20 | Nuageux |

| États-Unis | Min. | Max. | Aujourd'hui |
|------------|--------|------|--------------|
| | Easton | 20 | 29 |
| Buffalo | 14 | 24 | Pittsburgh |
| Chicago | 15 | 24 | S. Francisco |
| Miami | 27 | 36 | Washington |
| New York | 20 | 30 | Dallas |

| les capitales | Min. | Max. | Min. | Max. |
|---------------|-----------|------|-----------|--------|
| | Amsterdam | 12 | 20 | Madrid |
| Athènes | 21 | 35 | Moscou | 14 |
| Acapulco | — | 32 | Mexico | 14 |
| Berlin | 9 | 23 | Oslo | 12 |
| Bruxelles | 15 | 29 | Paris | 17 |
| Buenos Aires | 12 | 18 | Rome | 16 |
| Copenhague | 11 | 19 | Seoul | 21 |
| Genève | 17 | 30 | Stockholm | 16 |
| Hong Kong | 29 | 33 | Tokyo | 20 |
| Le Caire | 20 | 30 | Trinidad | 28 |
| Lisbonne | 17 | 28 | Vienne | 17 |
| Londres | 17 | 25 | | |

La Quotidienne

Tirage d'hier
 à trois chiffres 339
 à quatre chiffres 5223

29-3-01
 Le mercredi 15 juillet 1987

Et soudain, la rue est devenue piscine

MARTHA GAGNON

■ « On a notre Wildwood », lance une dame en regardant le déluge du haut de son balcon.

Dans le quartier Saint-Henri, la rue Delinelle s'est transformée en un véritable parc aquatique. Fiers d'avoir enfin « leur » piscine devant la maison, des enfants se baignent sans se soucier de la propreté de l'eau.

« Fais attention, tu peux attrapper des bibittes », prévient une mère. Tant pis, ce n'est pas tous les jours qu'on s'amuse autant. Têtu, le jeune garçon nage sur le dos en faisant des grimaces dans les quatre pieds d'eau qui recouvrent la rue.

Pour une fois que la routine en prend un coup, pourquoi se plaindre même si le ciel vous tombe sur la tête. Alors que la plupart des automobilistes pestaient contre les sautes d'humour du temps, les gens de la rue Delinelle prenaient la chose du bon côté. L'inondation est devenue prétexte à fêter entre voisins.

Chantale Doyle, 13 ans, a même revêtu son maillot de bain. On s'échange les serviettes de plage. Un garçon, plus astucieux que d'autres, se promène



Pour les enfants, la rue a toujours été le lieu de tous les jeux. Les inédits, surtout.

sur un curieux radeau. Assis sur une porte, il rame doucement au milieu de la rue, invitant

d'autres jeunes à faire un petit tour. — Qu'est-ce qui fait que vous

prenez les choses en riant? demande-t-on à un gros monsieur en short coloré. « Venez vivre ici

et vous allez comprendre ».

La dame du balcon, le menton rivé à la balustrade, contemple « son Wildwood ». Elle a l'air d'avoir un plaisir fou. « On n'a jamais vu ça sur la rue Delinelle », dit-elle à sa voisine. « Si je ne me retenais pas, j'irais me baigner avec les enfants. On a tellement eu chaud ces derniers temps ».

Pour ne rien perdre de la scène, un couple âgé a décidé qu'il valait mieux manger les sandwiches sur le balcon.

Voyant la « mer » qui la sépare de son logis, une grande fille juchée sur des talons aiguilles ne fait ni un ni deux et enlève ses souliers. Elle traverse la rue; des hommes se mettent à siffler.

On essaie de ne pas penser au nettoyage des caves et des sous-sols. « La Ville devra payer les dégâts », affirme quelqu'un. Richard Georges venait tout juste d'acheter sa maison; tout le sous-sol est recouvert d'eau.

Selon M. Michel Dubeau, l'inondation aurait été particulièrement importante à cet endroit, l'usine de pompage de l'égout pluvial ayant fait défaut. Les portes ont littéralement été emportées par la pression de l'eau.



Les échelles étaient de première nécessité pour fuir l'autoroute Décarie, hier.

Comme à Bombay, en pleine mousson

La canicule s'est noyée sur l'autoroute Décarie

GILLES NORMAND

■ Il pleuvait déjà depuis un bout de temps, hier après-midi, quand soudainement le Niagara s'est abattu sur l'autoroute Décarie, emprisonnant des dizaines d'automobiles.

« J'avais vu ça une seule fois dans ma vie, c'était à Bombay, en Inde, il y a une douzaine d'années. Nous étions en pleine saison des pluies. C'était pareil », raconte Gary Sheppard, de Notre-Dame de Grâce, à Montréal, dont la voiture était encore immobilisée dans un lac d'un demi-kilomètre, en direction nord, au milieu de la soirée.

« Même les balais à glace, je ne les voyais pas tellement il tombait d'eau, tellement les vitres se sont embuées. Des voitures arrêtaient, d'autres forçaient l'allure pour s'immobiliser un peu plus loin, tout le trafic était finalement paralysé et l'eau a commencé à monter. Les occupants sont sortis en même temps des voitures », poursuit M. Sheppard, 32 ans, un gaillard de six pieds trois pouces qui, debout près de sa voiture, avait de l'eau à la ceinture.

L'impuissance totale
Certains étaient coléreux, ils semblaient surtout inquiets pour leur véhicule, mais une bonne proportion des naufragés, pour ne pas dire la moitié, semblaient accepter l'inondation avec philosophie.

« C'est tellement énorme, comme situation, on se sent tellement impuissant qu'il n'y a rien d'autre à faire que d'en rire. C'est ce que beaucoup finissaient par faire.

« J'ai vu un homme refuser de quitter sa voiture, dans laquelle il priait... Quelques autres, qui avaient tardé à sortir parce qu'ils savaient, qu'en ouvrant les portières, l'eau s'engouffrerait dans leur auto, ont fini par s'y résigner à l'arrivée des pompiers. »

A l'heure où la catastrophe s'est produite, au beau milieu de l'après-midi, plusieurs se rendaient chez eux, mais d'autres circulaient dans l'exercice de leur travail. C'était le cas pour M. Sheppard, qui est associé dans une agence de publicité montrealaise, Sheppard et Taddeo.

Sauvetages
Les pompiers ont descendu des échelles dans la voie rapide, pour permettre aux occupants des véhicules de s'échapper. Entre-temps, la police aidait de nombreux automobilistes et camionneurs qui n'étaient pas rendus trop loin, à quitter l'autoroute en empruntant une voie d'entrée, au nord de Queen Mary.

« Les policiers nous ont dit de ne pas trop nous éloigner, car on allait remorquer les voitures et les camions. Mais, tant que l'eau ne se serait pas retirée, il n'y avait rien à faire que d'attendre », dit M. Sheppard, qui est redescendu dans la fosse pour... prendre des photos.

Pas de métro, il a fallu marcher

MADELEINE BERTHAULT

■ Il y avait des milliers et des milliers de citoyens dans les rues et sur les trottoirs, hier à l'heure du souper, attendant des autobus qui tardaient à se pointer. Bien des gens ont marché ou fait de l'auto-stop. Aux arrêts d'autobus, surtout à proximité des stations de métro, de longues files d'attente s'étiraient d'un coin de rue à l'autre.

Et pour ajouter à cela, beaucoup de feux de circulation ne fonctionnaient pas. Traverser un

coin de rue en voiture exigeait une certaine audace. Mais le moindre manque aux règles de civisme se transformait en embouteillages et plus rien n'avancait. Et, l'heure de pointe du retour à la maison s'est étendue jusqu'au début de la soirée.

Sur le boulevard du Mont-Royal, depuis l'avenue du Parc jusqu'au centre des sports de l'Université de Montréal, la chaussée avait été soulevée par l'eau descendue de la montagne. Des morceaux d'asphalte de gros-seurs différentes gisaient un peu partout, obligeant les automobilistes à faire du slalom. Sur la

montagne, comme en bien d'autres endroits, des grosses branches d'arbres centenaires étaient cassées et avaient été charriées par le vent quelques mètres plus loin.

Sur Maplewood, près de Springwood, un arbre déraciné était couché sur le gazon et offrait ses racines au ciel.

En bien des endroits, Montréal avait un visage sinistre. Ça et là on entendait les sirènes des pompiers et des ambulances. De gros nuages gris foncés surplombaient la ville. Mais la foule barloquée qui rentrerait chez elle à pied adoucissait cet aspect cahotique.



Boulevard Perras, à Montréal-Nord: nouvelle illustration de la théorie des vases communicants?



La nature a triomphé rue Marcell, à Notre-Dame de Grâce.

De l'île Bizard à La Presse, quatre heures...

GILLES ST-JEAN

■ Quatre longues heures de voiture, pour franchir non pas 400 mais 40 misérables kilomètres, entre l'île Bizard et le centre-ville de Montréal.

La grosse pluie a commencé vers 14h30, à Saint-Laurent près de la Trans-Canadienne. Les gens ont figé. J'ai tenté de m'échapper par des rues industrielles. Malheur, ça aboutissait à des usines, ça ramenait invariablement à l'autoroute où des bouchons s'étaient formés tout comme au pire des heures de pointe.

Et moi qui suis parti tôt pour éviter ça! Qu'est-ce que ça va être tantôt!

Les essuie-glace n'arrêtent pas, le dégivreur non plus. Les bulletins de nouvelles commencent à parler de problèmes, d'inondations, de gars pris dans leur voiture. Enervant mais rien de sérieux encore. Le moteur ne chauffe pas (vive les ventilateurs électriques!).

Puis survient la première grande mare, qui a envahi une rue devant quelques petits immeubles de compagnies. Les gros camions foncent (chanceux!). Les automobilistes hésitent.

Il y a devant moi un jeune gars dans une petite japonaise. Il examine, soupèse, tatonne; il n'aie quoi. Il a l'air de lâcher la pédale d'embrayage. Je le suis, j'accélère. Mais c'est qu'il n'accélère pas, lui! On va sûrement caler tous les deux! Je trouve finalement le moyen de contourner le fâcheux. Je regarde le plancher; pas d'eau, ça va bien.

Vingt minutes plus tard, je finis par arriver à la fourche qui mène à la Métropolitaine ou à la soi-disant voie rapide Décarie. Des voitures sont prises dans des lacs sur le bord de la Transcanadienne, et ça ralentit les centaines d'autres qui commencent à arriver.

C'est le bouchon universel, le magma: sur toutes les voies élevées du coin, c'est plein partout et ça n'avance pas! Il y en a qui descendent de voiture pour regarder le spectacle (ça vaut le prix!) mais un nouveau grain les fait rapidement s'agaiser.

Quelques audacieux finissent par prendre la Métropolitaine, où s'étend quelque chose d'un peu plus grand que le lac Saint-Louis (d'accord, disons le lac des Deux-Montagnes!). Evidemment, ils ne vont pas vite (quand comprendront-ils donc que moins on va vite, plus on risque de caler!).

Nous finissons par passer, on réaccélère pour se rendre plus vite à un nouveau bouchon, quelques centaines de mètres plus loin (c'est là qu'on se rend compte que des freins mouillés ne sont pas très efficaces!). Il y a un peu d'eau sur mon plancher.

Mais il faut ce qu'il faut, j'ai des textes à faire, moi!

Et de nouveaux lacs. On recommence. Encore deux fois comme ça sur la Métropolitaine! Jusqu'à la sortie Saint-Laurent. Une fois, l'eau monte presque sur le capot; j'ai peur! Mais ça finit par passer. Il y a un peu plus d'eau sur le plancher...

On quitte la Métropolitaine à une entrée qu'il faudra enfiler à l'envers, devant le Centre Rockland, parce qu'il y a maintenant devant nous un bout de tunnel qui ferait une belle pube à Cici-tadelle...

J'aime de plus en plus ma Mazda (325 LX à injection)!

Ça va aller maintenant, je me dis: on est en ville. Sur le boulevard de L'Acadie. Mais non, c'était trop beau: c'est encore bouché partout à cause de l'eau!

Coupons par Parc-Extension, des fois que... (jurons): dans certaines rues, on se croirait à Venise, une Venise hellénique, s'entend. Les gens se promènent en gougounes de caoutchouc, certains tentent de déboucher des égouts municipaux (où sont les cols bleus?).

Il approche 16h30. Voilà la rue Jean-Talon. Bouché la aussi.

Rien d'autre à faire que d'arrêter pour casser la croûte; elle sera froide: le gars n'a plus l'électricité et se promène pieds nus entre son poêle à charbon de bois et sa cave inondée. La serveuse, qui est de Pointe-aux-Trembles, espère que son chat n'aura pas de problèmes (elle habite un sous-sol et avait laissé ses fenêtres ouvertes).

Bon, c'est un redépart. Il est 17h.

A force de tourner, de me heurter avec des centaines d'autres à des tunnels inondés, je finis par aboutir au viaduc de la rue Rockland. Un viaduc, ça ne s'inonde pas, mais quand il est en réparation, c'est encore un beau paquet de troubles!

Toujours est-il qu'une demi-heure plus tard, nous voici dans Outremont, où ça bloque encore jusqu'à l'avenue Van Horne. Dans le quartier, des bénévoles font la circulation.

Coupons par les petites rues (curieux, personne ne semble y avoir pensé!).

Alleluia! Sur l'avenue du Parc, au sud de Van Horne, ça se met enfin à bien aller!...

La SQ ne prendra pas de sanctions contre ses agents pour leur grève perlée

ANDRÉ PÉPIN
du Bureau de La Presse
QUÉBEC

La direction de la SQ n'entend imposer aucune sanction contre ses 4 000 agents qui ont exercé hier des moyens de pression pour hâter les négociations qui se poursuivent entre le gouvernement et leur association, dans un hôtel de Québec.

Le directeur de la SQ, M. Jacques Beaudoin, actuellement en vacances, est cependant informé d'heure en heure de l'état des négociations et de la qualité du travail effectué par ses hommes.

Un proche collaborateur de M. Beaudoin a indiqué hier soir à La Presse que le ralentissement de travail remarqué hier, d'abord chez les patrouilleurs puis dans toutes les escouades spécialisées, n'avait pas eu pour effet de mettre en péril la sécurité du public.

Le ministère du Solliciteur général n'intervient pas non plus tant que le processus de négociations permet d'espérer un règlement.

Les policiers sont retournés au travail à minuit ce matin, mais il est clair que l'atmosphère n'est pas à l'enthousiasme dans tous les quartiers généraux. «L'activité est au neutre partout. On ne répond qu'aux véritables urgences», a confié un proche du directeur.

Une information obtenue hier soir par La Presse indique par ailleurs qu'un autre ralentissement de travail significatif est prévu au cours des prochains jours si les négociations intensives qui se poursuivent n'aboutissent pas à un règlement.

Le gouvernement a déposé hier de nouvelles offres aux policiers qui continuent de les examiner, hier en soirée.

Le premier ministre Bourassa suit personnellement l'évolution du dossier, de même que le président du conseil du Trésor, M. Paul Gobeil.

M. Bourassa, au cours d'une entrevue radiophonique, a dit hier espérer que les deux parties en arrivent à un règlement convenable dans les prochains jours. «Nous avons obtenu un règlement avec l'ensemble du secteur public, règlement qui tient compte de la situation financière du gouvernement et ce, sans des grèves importantes. Espérons qu'il en sera de même avec les policiers», a déclaré le premier ministre.

Les principaux points en litige ont trait à la rémunération des policiers et à la contribution du gouvernement au fonds de pension. Les policiers soutiennent qu'ils sont très loin derrière leurs confrères de la CUM sur ces deux points.

Les policiers de la SQ, à leur entrée au service, gagnent \$26 000 et la moyenne des salaires se situe à \$38 000.

Le décret imposé par le gouvernement péquiste et régissant leurs conditions de travail a pris fin en décembre dernier.

Rappelons qu'en 1985, alors qu'un autre exécutif dirigeait l'Association des policiers provinciaux, des moyens de pression radicaux avaient été mis de l'avant. On se souviendra que les policiers, durant plusieurs mois, n'avaient pas émis de contraventions relatives au respect du code de la sécurité routière.

Un des moyens de pression avait alors consisté à laisser «couler» des informations importantes de l'escouade des crimes économiques.

Thériault, de la CSN, en procès le 3 août

ANDRÉ PÉPIN
du Bureau de La Presse
QUÉBEC

Gerard Thériault, 49 ans, de Shawinigan, un des quatre permanents de la CSN arrêtés en rapport avec le conflit du Manoir Richelieu, subira son procès sous six chefs d'accusation.

C'est la décision rendue hier à Québec par le juge Maurice Langlois qui préside l'enquête préliminaire d'un premier groupe de trois permanents de la centrale soupçonnés d'actes criminels. La date du procès sera fixée le 3 août.

Après avoir entendu plus de 20 témoins durant six jours de débats, le juge Langlois a décidé que la preuve présentée lui permettait d'envoyer Thériault à son procès.

Ce matin, devant le même juge Langlois, l'avocat de Thériault, Me Jacques Larochelle, tentera d'obtenir que son client soit remis en liberté sous conditions.

Les accusations qui pèsent contre Thériault, à la lumière des dénégations formulées par la police et présentées par la Couronne à l'enquête préliminaire, sont les suivantes:

- possession d'un pistolet modifié de calibre .22, c'est-à-dire prohibé;
- avoir provoqué une explosion, à l'aide de matières explosives, au motel Universel de Chicoutimi, le 23 mai; cet établissement, rappelle-t-on, est la propriété de l'homme d'affaires Raymond Malenfant;
- avoir comploté pour commettre cet acte criminel;
- avoir commis des méfaits à cet établissement;
- avoir comploté pour provoquer une explosion au motel Universel de Drummondville;
- avoir comploté pour provoquer une explosion au motel Universel de Montréal.

Certaines de ces accusations, relatives à l'utilisation de matières explosives, prévoient l'emprisonnement à perpétuité, si l'accusé est reconnu coupable.

Gerard Thériault, un permanent qui oeuvre depuis de nombreuses années au sein de la CSN, a écouté le juge Langlois faire part de sa décision puis a penché la tête, visiblement ébranlé par l'issue de son enquête préliminaire. L'enquête préliminaire conjointe que subissent en même temps Arsène Henry et Reynald Tardif, respectivement directeur de grève pour tout le Québec et permanent pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est à peu près terminée. Ils sauront vraisemblablement aujourd'hui s'ils seront cités à procès par le juge Langlois.

L'avocat de la défense, Me Jacques Larochelle, n'a pas voulu, hier soir, commenter la décision du juge Langlois. Dans un bref entretien avec La Presse, il a simplement indiqué qu'il demeurait optimiste et qu'il se préparait activement aux autres étapes des procédures.

Une fois les enquêtes préliminaires de Gerard Thériault, Arsène Henry et Reynald Tardif terminées, le juge Langlois entendra la preuve concernant un quatrième permanent de la CSN, Guy Boisvert, soupçonné d'avoir comploté de provoquer une explosion au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, le principal établissement de M. Malenfant. L'enquête de Boisvert doit d'ailleurs débuter des aujourd'hui. Ce quatrième permanent syndical est gardé au centre de détention d'Orsainville, en compagnie de Henry et Thériault. Quant à Tardif, rappelle-t-on, il jouit d'une libération sous conditions.

Un témoin important dans cette cause, Marc-André Boivin, identifié comme étant un collaborateur des Services canadiens de renseignements et de sécurité, a terminé hier en matinée son long témoignage. Il demeure toujours sous la protection de la Sûreté du Québec. Boivin, qui a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir fait exploser une bombe, en 1986, au motel Universel de Sainte-Foy, connaîtra sa sentence le 11 septembre prochain.

Les préposés à l'expédition de The Gazette lock-outés

Ils rejoignent les pressiers et les préposés à l'entretien

LILIANNE LACROIX

Les pressiers et préposés à l'entretien lock-outés du quotidien The Gazette ont maintenant de la compagnie sur les piquets de grève. Lundi soir, quelque 85 préposés à l'expédition ont en effet refusé de franchir les piquets et «resteront maintenant dehors jusqu'à ce que ça se règle», assure l'éditeur du journal Clark Davey.

Les préposés à l'expédition n'auraient normalement eu le

droit de grève que le 14 août, mais ils ont maintenant joint, un peu prématurément, les pressiers et membres du personnel d'entretien, en lock-out depuis vendredi dernier.

Malgré l'absence de quelque 250 employés, le journal est sorti seulement une heure et demie de retard. «Ça vous montre la somme de travail que ces gens-là abattent habituellement, lance ironiquement M. Davey. Une cinquantaine de cadres ont pu faire le boulot de 250. Sans problème. Quand nous disons qu'il y a un surplus de personnel, vous voyez bien que nous n'exagérons rien.»

Du côté des employés lock-outés, on commence toutefois à marmonner et à parler de scabs: «Il nous semble que nous voyons soudainement beaucoup de visages inconnus, lançait Jacques Lavigne, président de la section locale du syndicat des communications graphiques. Après tout, comment peuvent-ils, avec une poignée de cadres, faire le travail de 250 personnes plus expérimentées, surtout quand l'expédition s'est retrouvée désertée sans préavis?»

L'éditeur du journal réagit fortement quand on lui fait part de ces soupçons: «J'invite n'importe quel enquêteur à venir voir ce qui

se passe. Nous ne faisons rien, absolument rien, que nous n'avons pas le droit de faire. Nous faisons le travail des gens qui sont dehors et pour vous dire la vérité, ils ne nous manquent même pas.»

La veille, il avait averti les employés que quiconque ne se présenterait pas au travail resterait dehors jusqu'au règlement du conflit. Les préposés de l'expédition ont préféré défier cette menace: «Tactiquement, nous aurions dû prendre cette décision vendredi dernier puisque le samedi constitue l'édition la plus importante, explique M. Lavigne. Ce soir (hier), nous verrons comment ça va, car l'édition du mercredi (aujourd'hui) est aussi très importante.»

Selon M. Lavigne, les demandes syndicales sont très modestes: «Nous demandons pratiquement le statu quo. Ça n'est pas une question de salaire. Ce qui nous inquiète surtout, c'est la sécurité d'emploi. L'employeur promet de ne pas mettre d'employés à pied, mais il nous offre seulement un contrat d'un an au lieu des trois ans habituels. Cela prouve qu'il a certaines intentions...»

La juridiction du syndicat, la question de sous-traitance, l'ancienneté et le plancher d'effectifs sont aussi au cœur du litige.

La fin du caractère préventif du CLSC?

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les infirmières et infirmiers travaillant dans les Centres locaux de services communautaires (CLSC) estiment que leur tâche de travail est mal définie, qu'elle s'est alourdie au fil des ans, et craignent que les CLSC ne perdent leur vocation préventive pour devenir de petits hôpitaux.

Ce sont là quelques-uns des résultats d'une enquête effectuée après d'une centaine d'infirmières et infirmiers des 23 CLSC de la région de Québec (Q3) et que le SPIO a rendus publics hier.

L'enquête portait notamment sur la tâche des infirmières et infirmiers, les services dispensés par les CLSC, ainsi que sur l'utilisation des budgets.

Les infirmières et infirmiers qui ont répondu au questionnaire ont pour la plupart souligné que leur tâche de travail était mal définie, comparativement à celle de leurs collègues oeuvrant en milieu dit «curatif».

Appelées à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires, plusieurs ont souligné qu'il leur était difficile de faire accepter leur point de vue par leurs collègues et que dans certains cas, elles se voyaient évincées de programmes qu'elles avaient elles-mêmes élaborés.

En outre, les répondantes estiment que leur tâche de travail s'est considérablement alourdie au fil des ans.

Ainsi, dans le domaine de la santé scolaire, une infirmière qui visitait antérieurement deux ou trois écoles, selon le nombre d'enfants, doit maintenant en visiter le double ou même le triple.

De même, un infirmière ou un infirmier oeuvrant dans des régions isolées, comme l'Île-aux-Coudres ou l'Île-aux-Grues, et qui travaillait en moyenne 44 heures par semaine en 1983, a vu sa charge hebdomadaire moyenne augmenter à 57,5 heures en 1987.

Deux morts, cinq blessés

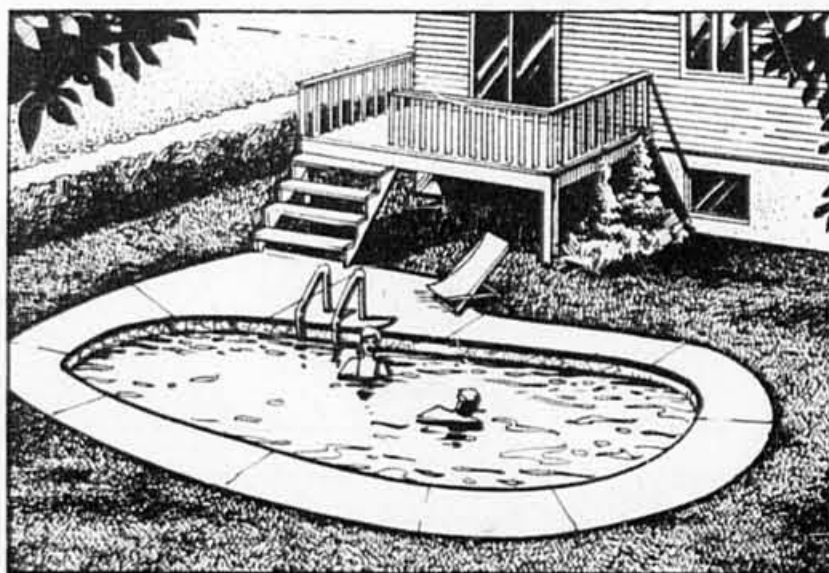
Un accident impliquant deux voitures, survenu hier à 13 h 35 sur la route 139 à East-Farnham, dans l'Estrie, a entraîné la mort de deux personnes et causé des blessures à cinq autres des occupants des véhicules.

Les deux victimes sont un homme de 56 ans et un enfant de 11 ans. Quatre des cinq blessés seraient dans un état grave tandis que le cinquième n'aurait subi que des blessures mineures.

L'un des deux véhicules n'aurait pas cédé le passage.

Le détachement de la SQ de Cowansville fait enquête pour connaître les circonstances de cet accident.

Le choix sensé pour un chouette été!



Piscines creusées

- Grande variété de modèles et de dimensions
- Installation comprise
- Aucun sous-contractant

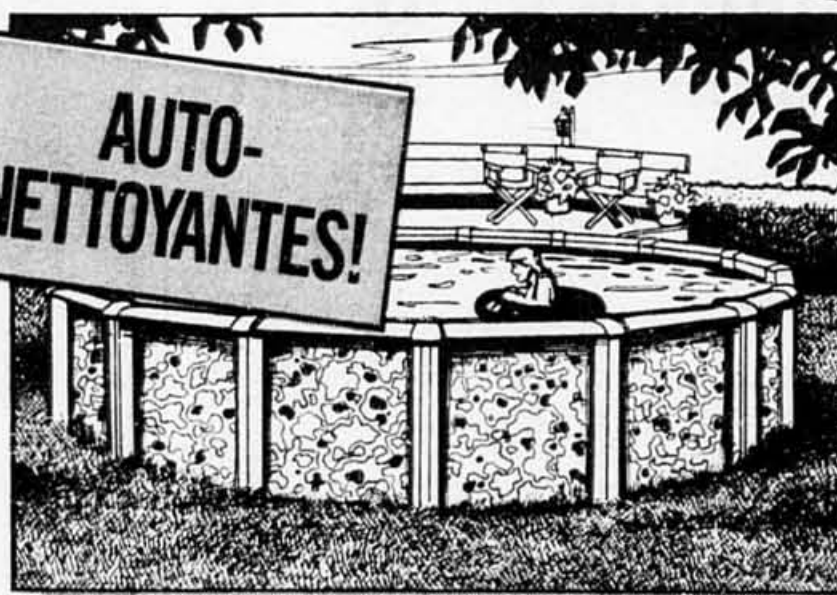
ACHETEZ VOTRE PISCINE CREUSÉE MAINTENANT ET NE PAYEZ QU'EN 1988!*
*Dépôt de 10% requis.

ACHETEZ VOTRE PISCINE HORS-TERRE MAINTENANT ET NE PAYEZ QU'EN MAI 1988!*
*Dépôt de 10% requis.

Piscines hors-terre

- Système de filtrage perfectionné, muni d'un drain de fond
- Réduit le temps d'entretien et vous permet de profiter au maximum de votre été
- Disponible sur bon nombre de piscines hors-terre Trévi, à structure d'aluminium ou d'acier recouverte de vinyle
- Oui, chez Trévi, les rêves deviennent réalité!

AUTO-NETTOYANTES!



Du soleil dans tous nos rayons!



2⁹⁵\$

«ALGAECIDE» contre les algues

Quantités limitées.



20% de rabais

sur toute notre vaisselle en acrylique!

Quantités limitées.



34⁹⁵\$

Eau brouillée? Partez en paix!

Chlore «EXCEL» en rondelles

1 contenant de 20. 34,95\$
2 contenants de 20. 64,95\$

20% de rabais sur tous nos jouets gonflables!

CHLORE GRANULÉ «EXCEL»
Contenant de 9 kg. 39,95\$

Faites un saut chez Trévi!
MAINTENANT 5 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR.

Depuis 15 ans!
TRÉVI
L'expérience par excellence

FACILITÉS DE PAIEMENT!

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN: 9h à 21h
SAM: 9h à 17h

• PLAN MISE DE COTE
• PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE
• CHEQUES ACCEPTÉS

Fermé le dimanche



Fabreville 515, boul. Labelle 622-9801 ■ Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701 ■ Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210
St-Léonard 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014 ■ Pierrefonds 13 101, boul. Gouin O. 620-8740

Une vieille dame agressée sauvagement par un adolescent

MARTHA GAGNON

■ Pauvre Mlle Lancil!

En repétant cette phrase, la concierge transpire encore de peur. Elle a aperçu la vieille dame étendue sur la civière, les yeux hagards. « Elle avait le visage affolé de quelqu'un qui a vu l'enfer ».

La plus âgée des locataires de l'immeuble, Mlle Anctil, 64 ans, a été agressée sauvagement par un adolescent de 16 ans dans son appartement, lundi, à Longueuil. Lorsque les policiers sont arrivés, elle avait encore un couteau de cuisine planté dans le cuir chevelu. Une histoire abominable!

Le destin a voulu qu'elle survive. A son âge, Mlle Anctil aurait peut-être préféré mourir plutôt que de continuer à vivre en faisant des cauchemars chaque nuit. Les policiers ont rapidement arrêté le jeune garçon qui habite tout près et connaissait la victime. Personne ne peut encore expliquer un geste aussi cruel. Dans son excès de fureur, il ne se serait pas contenté de poignarder et de frapper la pauvre dame, il aurait aussi tenté d'abuser d'elle sexuellement. Il y a, dans tout cela, quelque chose de démentiel.

Selon les informations obtenues, il s'agirait d'un adolescent de bonne famille. En apprenant la terrible nouvelle, le père qui

connaissait également Mlle Lancil, aurait fait une violente crise.

Quelques heures avant l'arrestation de son fils, il avait même déclaré à un voisin: « C'est dégoûtant ce que l'on a fait à cette femme; il faut chercher ce gars ». A ce moment, il était loin de penser que le suspect se trouvait juste à ses côtés.

« Il a l'air d'un homme fini, écrasé par sa peine », confiait un proche, hier. « Il ne comprend pas ce qui a pu pousser son garçon à faire une chose aussi horrible. Moi non plus ». D'après les policiers, il se serait emparé d'une somme d'environ \$90. Il est difficile de croire que c'est là le seul motif.

L'adolescent de race noire se serait faufilé dans l'appartement de Mlle Lancil, alors qu'elle était allée chercher son courrier dans sa boîte aux lettres. Il aurait tenté de l'étouffer avec une taie d'oreil-

ler, puis l'aurait poignardé aux bras et à la tête. Heureusement, la lame du couteau de cuisine n'était pas pointue.

Après avoir perdu conscience durant un certain temps, la dame aurait elle-même alerté les policiers. On l'a immédiatement conduite à l'hôpital Charles-Lemoyne où on estime qu'elle est hors de danger.

Curieusement, les locataires de l'immeuble qui compte 15 logis n'ont rien entendu. Pas un seul cri. Même la concierge, Mme Brigitte Martin qui habite l'appartement à côté de celui de Mlle Lancil, ignorait qu'un drame d'horreur se déroulait tout près.

« J'ai entendu des bruits, comme si quelqu'un déplaçait des meubles. Rien de plus », raconte-t-elle. Comme tous les locataires, elle aime bien Mlle Lancil qui habite seule à cet endroit depuis 14 ans. C'est une dame gentille, tranquille, qui ne sort pratiquement jamais. L'été, elle passe ses journées sur le balcon, tandis que

l'hiver, elle reste enfermée entre ses quatre murs.

« Pourquoi le sort a-t-il voulu que ce soit elle? » demande la concierge qui tremble comme une feuille. Cette histoire a d'ailleurs semé la panique dans l'édifice où plusieurs femmes vivent toutes seules. L'une d'elles a demandé que l'on pose des barreaux à sa fenêtre. « Je préfère la prison à la mort ».

Mlle Lancil avait elle-aussi très peur des cambrioleurs. Récemment, elle avait averti la concierge qu'elle devrait fermer sa porte patio.

Sur la rue, plusieurs personnes connaissent l'agresseur. Malgré l'horreur, certaines ont manifesté des gestes de sympathie à l'égard de la famille. « On lui a dit que ce n'était pas de sa faute, mais il se sent terriblement coupable. »

Accusé de tentative de meurtre, de vol et d'agression sexuelle, l'adolescent a comparu hier devant le Tribunal de la jeunesse.



La concierge de l'immeuble, Mme Brigitte Martin.

NOS CLIENTS, EUX, LE SAVENT...
RÉNOVATION L'ACADIE
 9725, boul. L'ACADIE, Montréal
 C'EST LE MEILLEUR CHOIX!

CUISINES

AUSSI DISPONIBLES

- salles de bains
- salles de jeux
- rajouts
- TOUT GENRE DE RÉNOVATION

45% DE MOINS
 que notre liste de prix suggérée sur nos cuisines en mélamine.

PRÊT BANCAIRE DISPONIBLE POUR RÉNOVATION

HEURES D'OUVERTURE
 Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h. Du lundi à mercredi, de 9 h à 18 h. Jeudi et vendredi, de 9 h à 20 h.

ESTIMATION À DOMICILE **337-0702**

PRÊTS
 commerciaux seulement sans nantissement.
 Rapid Finance Co. Ltd.
 342-4488

GBS GENERAL BEARING SERVICE
 SKF
 TOUS GRANDS ROULEMENTS à billes et à rouleaux
 JUVERT le samedi avant-midi 937-7423

La police de la CUM accueille quarante-quatre nouveaux agents

GILLES ST-JEAN

■ Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a commandé une étude détaillée de ses critères d'embauche auprès d'une firme privée, compte tenu du nombre peu élevé de nouveaux policiers originaires de groupes ethniques.

C'est ce qu'ont indiqué hier à l'île Bizard le président de la

CUM, M. Michel Hamelin, et le directeur du service, M. Roland Bourget, au cours d'une conférence de presse précédant l'assermentation de 44 nouveaux agents.

Parmi ceux-ci, deux sont d'origine italienne et un autre d'origine anglaise. Les autres sont canadiens-français. Par ailleurs, 14 nouveaux agents sont des femmes, ce qui constitue un progrès certain par rapport à il y a quelques années.

Ce qui inquiète la direction du service, cependant, c'est le manque de policiers allophones.

Le service de police a pourtant lancé un programme dans les écoles secondaires, depuis près de deux ans, dans le but d'intéresser à la police les jeunes de différentes origines.

M. Bourget a noté que ce programme semblait avoir donné des résultats, si l'on tient compte du nombre de postulants récents:

sur 600 demandes, 91 ont été faites par des personnes venant de groupes ethniques.

Mais le directeur a déploré que 47 demandes aient été inadmissibles, parce que les candidats avaient plus de 35 ans, qu'ils n'étaient pas citoyens canadiens ou n'avaient pas les pré-requis académiques.

L'objectif ultime, selon lui, est d'atteindre une proportion de policiers d'origines ethniques de 30 p. cent, comme la population de la CUM. Le SPCUM compte actuellement un peu plus de 400 policiers d'origines autres que canadienne française, soit environ 10 p. cent de ses effectifs, et seulement sept policiers membres de minorités visibles.

Par ailleurs, M. Bourget a réfuté les avances de journalistes anglophones qui s'indignaient que certains finissants en techniques policières du collège John-Abbott aient été refusés, faute de connaissances suffisantes du français.

Vol au dépanneur Léo : pas de cautionnement pour Jean-Denis Béliveau

JOYCE NAPIER

■ Jean-Denis Béliveau, accusé d'avoir complété et commis un vol dans un dépanneur avec un complice, samedi dernier, ne sera pas libéré moyennant un cautionnement.

C'est ce qu'a décidé hier le juge Jean Longtin, de la Cour des sessions, invoquant la sécurité publique. M. Béliveau, 27 ans, répond à des accusations sérieuses qui ne permettent pas sa remise en liberté en attendant son enquête préliminaire, a noté le tribunal.

L'avocat de l'accusé, Me Richard Pasquin, a dit plus tard qu'il avait l'intention d'en appeler de cette décision devant la Cour supérieure. Il a noté que son client, lui-même victime d'un acte criminel voilà deux ans (il a perdu l'oeil gauche) et qui n'a pas de casier judiciaire, n'était pas à l'intérieur du magasin lorsque son complice, armé d'un couteau, a commis le vol. M. Béliveau, de dire son avocat, devrait être libéré en attendant son enquête parce qu'il ne représente pas un danger pour la société.

L'accusé, un grand brun aux cheveux bouclés, a témoigné hier que, le soir du délit, il s'était rendu au dépanneur Léo, situé rue de Lorimier, dans l'est de la métropole, avec un complice, pour y voler une caisse de bière. Une fois à l'intérieur du commerce, il s'est aperçu que le propriétaire le connaissait. Il a donc avisé son ami qui l'attendait dehors de voler la caisse lui-même lui disant qu'il l'attendrait près de la sortie de service. Le complice est entré à son tour dans le magasin et lui a passé la caisse. M. Béliveau est rentré chez lui pour l'attendre.

C'est alors que le propriétaire du magasin, Sanh Binh Mach, a aperçu le voleur qui, lui, a brandi son couteau. Le fils de l'épicier, Vich-Ti Mach, attiré par le bruit, est arrivé à son tour et a pris le complice par le cou. Une échauffourée, au cours de laquelle, le complice de M. Béliveau devait perdre la vie, a suivi.

Hier, l'accusé, à la barre des témoins, a dit qu'il savait que son ami avait un couteau mais ne pensait pas qu'il l'utiliserait ce soir-là.

Fortes peines de prison requises contre des Canadiens en Hollande

Agence France-Presse
 ALKMAAR, Pays-Bas

■ Une peine de dix ans de prison et une amende de 500 000 florins (250 000 dollars) a été requise, hier, contre deux Canadiens accusés de trafic de cocaïne devant le tribunal d'Alkmaar (nord-ouest des Pays-Bas), a-t-on appris de source judiciaire.

Les Canadiens L. Lefort, 33 ans, et J. Landry, 36 ans, comparaissent avec deux de leurs compatriotes, Mme L. Bray, 32 ans, et Mme M. Miclette, 31 ans, contre lesquelles le procureur a requis une peine de prison de trois ans pour le même délit.

Pour deux Néerlandais, accusés d'avoir participé au même trafic de drogue, le procureur a également demandé une peine de dix ans de prison et pour l'un d'eux aussi une amende de 500 000 florins.

Les quatre hommes et les deux femmes avaient été arrêtés au début du mois de mars dernier, à Amsterdam et à Bergen-aan-Zee, (ouest des Pays-Bas). Selon le procureur, les accusés avaient transporté, depuis 1985, dans des doubles fonds de valises, à 50 kg de cocaïne en provenance du Brésil vers les Pays-Bas en passant par le Canada. Lors de leurs derniers transports, le 1er et 5 mars, la police néerlandaise avait saisi 1,5 et 4 kilos de cocaïne.

Le tribunal doit rendre son verdict le 28 août prochain.

Gérald LeBlanc

Gérald LeBlanc est en vacances. Sa chronique reviendra le mercredi 22 juillet.

Notre nouveau bas prix pour un billet aller simple.

0\$*

* À l'achat de deux billets réguliers Wardair, en classe économique (1 aller-retour ou 2 allers simples) entre toutes les destinations desservies par Wardair au Canada, nous vous remettrons GRATUITEMENT un billet aller simple pour la même destination.

Le service régulier Wardair, au Canada, est une bonne affaire à n'importe quel jour, mais c'est toute une aubaine entre le 15 juillet et le 31 août 87.

Amenez un(e) ami(e), un conjoint, un associé d'affaires - ou conservez votre billet-prime que vous pourrez utiliser pour la même destination. Quelle que soit votre destination, vous voyagerez en Classe Wardair^{plus}, à bord de nos gros porteurs exclusifs, en plus de profiter de notre service attentif et de nos prix concurrentiels.

Le billet-prime doit être utilisé sur les vols Wardair seulement et sera remis à l'achat de deux billets

réguliers en classe économique, pour les vols d'origine entre le 15 juillet et le 31 août 87.

Les voyages-primés doivent être effectués dans un délai d'un an à compter de la date d'émission du billet. Si ce voyage comprend 2 destinations différentes, le billet-prime sera accordé pour la destination la plus courte.

Pour des renseignements supplémentaires appelez Wardair ou votre agent de voyages.

Vancouver • Edmonton • Calgary • Toronto • Montréal

Wardair Canada

CSSMM: Réjean Lefebvre est suspendu sans solde

L'ex-directeur des ressources humaines et sa compagne font l'objet d'une enquête

LILIANNE LACROIX

Reunis pour faire le point sur le scandale qui secoue le Centre de services sociaux de Montréal (CSSMM), les membres du conseil d'administration ont décidé d'entreprendre une enquête interne sur les agissements de Réjean Lefebvre, directeur des ressources humaines et de sa compagne Lyse Gagnon, une secrétaire de l'organisme. En attendant que la lumière soit faite sur les liens que les deux employés auraient entretenus avec la firme de consultants J. T. Dubé et associés, dont ils auraient tiré certains avantages, Lefebvre et Gagnon seront suspendus (sans solde dans

le cas de M. Lefebvre, qui occupe un poste de cadre).
M. Jean-Guy Myre, directeur des relations publiques du CSSMM, expliquant que l'enquête sera menée par deux membres du conseil d'administration, l'avis juridique ainsi que le directeur général interimaire, M. Claude Bilodeau.
Chez les employés, qui réclament depuis le début l'intervention d'un enquêteur impartial, cette décision a toutefois été accueillie avec une grimace. M. Bilodeau, qui n'est pas nommé dans la boîte le « Dauphin » pour soutenir les usagers et du personnel clinique et non clinique du CSSMM explique ainsi sa demande: « La présence toujours active de membres de la direction générale, de membres du conseil d'administration, sous le règne de l'ex-directeur général, Jean-Richard Charbonneau, ne permet d'aucune façon d'assurer à la population, aux usagers du CSSMM ainsi qu'à son personnel, la confiance et la crédibilité qu'impose le

plus gros établissement de services sociaux au Québec. Une enquête publique s'impose. »
Selon la présidente du syndicat, Mme Cecile Côté, cette enquête serait souhaitée par tous les employés: « Si les dirigeants n'ont rien à cacher, pourquoi auraient-ils peur d'une enquête? », lance-t-elle.
Cette impression semble être partagée par une bonne partie des cadres. Lors d'une réunion à huis clos avec les cadres de l'organisme, M. Jean-Louis Poirier a dû répondre hier à un feu nourri de questions. Selon une source bien informée, les cadres n'ont pas caché qu'ils avaient été fort surpris du congédiement du dernier di-

recteur-général, M. Guindon, six mois après que le C.A. ait accepté sa nomination à l'unanimité. Après qu'on ait reproché à M. Poirier de ne pas répondre directement aux questions, un des cadres aurait même lancé, de dépit: « Tant que vous ne ferez pas le ménage dans cette écurie, même le pape ne pourrait gérer le CSSMM. »
Un autre participant n'aurait pas hésité non plus à suggérer à M. Poirier et aux membres du C.A. un examen de conscience en demandant: « Et vous, vous remettez-vous en question? »

Les médecins résidents et internes ont annulé leur débrayage

CONRAD BERNIER

Si la fédération syndicale des médecins résidents et internes du Québec a annulé le mot d'ordre de débrayage prévu pour hier matin, c'est tout simplement à cause de l'ambiguïté d'un avis qu'elle a reçu, vendredi dernier, du Conseil des services essentiels, qui enjoignait les médecins résidents et internes à assurer tous les services essentiels en cas de débrayage.

Au cours du week-end, le comité exécutif de la Fédération a donc décidé de surseoir à la tenue de la journée du sommeil prévue pour hier. Si tout s'était déroulé comme prévu, les médecins résidents et internes n'auraient pas assuré les services de garde dans 41 hôpitaux universitaires et en auraient profité pour prendre un repos qu'ils jugent non seulement justifié mais indispensable compte tenu de leurs longs horaires de travail.

Pour les porte-parole de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec, ceux-ci sont surmenés par des horaires surchargés variant entre 70 et 100 heures par semaine et risquent d'être les victimes d'un épuisement physique et psychologique.
« Il est aberrant que nous soyons obligés de donner une conférence de presse, on n'est pas clair, pour obtenir le droit à des heures normales de repos. Une pareille situation ne peut plus durer parce que la santé des médecins est de plus en plus compromise. Mais il y a plus que cela, cette situation risque d'entamer finalement la qualité des services fournis aux malades. »

Les médecins résidents et internes des universités de Québec et de Sherbrooke ainsi que ceux des universités de Montréal et de McGill se réuniront en assemblée générale, le 21 juillet prochain à l'auditorium du collège Brebeuf (5625 rue Decelles, à Montréal).

Officier de police arrêté à Sainte-Foy

Presse Canadienne QUÉBEC

Le numéro deux de la police de Sainte-Foy, le capitaine Claude Gregoire, a été conduit à la centrale de la Sûreté du Québec pour y subir le test de l'ivresse, samedi soir, vers 22 h 30, après avoir été appréhendé par deux de ses patrouilleurs, alors qu'il circulait au volant de son automobile, sur la route de la Plage Jacques-Cartier.

La maîtresse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, a confirmé l'incident, hier, tout en précisant que le capitaine Gregoire n'était pas en devoir, au moment de son arrestation, et qu'il n'était pas au volant d'une voiture de police de la ville.

« Si les patrouilleurs l'ont arrêté parce qu'ils le soupçonnaient d'être en état d'ébriété, je me dis bravo, ils ont bien fait leur travail. Mais, l'ont-ils appréhendé à tort ou à raison? C'est ce qu'il faudra voir. Si la preuve est faite qu'il a conduit en état d'ébriété, on agira. Mais pour l'instant, c'est prématuré », a déclaré la maîtresse, jointe à Toronto.

Mme Boucher a affirmé qu'elle ignorait les résultats du test d'ivresse. Tout en reconnaissant qu'un policier se doit d'avoir une conduite exemplaire en tout temps, la maîtresse a toutefois tenu à préciser qu'un employeur ne peut interférer dans la vie privée de son employé. « Si l'offense n'est pas reliée au travail, on ne peut punir l'employé dans son travail. Mais il ne fait aucun doute que la justice suivra son cours », a-t-elle dit.

Le directeur du service de police de Sainte-Foy, le capitaine David Craig, a pour sa part déclaré lundi, qu'une enquête interne

Un de nos titres prêtait à confusion

Une erreur s'est glissée dans le titre de l'article d'hier. La secrétaire de M. Lefebvre, Mme Huguette Dumas, n'a jamais été l'objet d'une suspension. Tel que le précisait le texte, il

s'agit plutôt de Mme Lyse Gagnon, sa compagne, qui occupe elle aussi un poste de secrétaire au CSSMM. Mme Dumas n'a jamais été mêlée de près ou de loin au scandale. Nos excuses.

PERIODICA

AGENCE INTERNATIONALE INTERNATIONALE SUBSCRIPTION D'ABONNEMENTS AGENCY

La direction et le personnel de PERIODICA rendent un dernier hommage au Président-fondateur, M. Benoit Baril, décédé le 11 juillet 1987.

Homme d'action, de réflexion et de prospective. Benoit Baril a dirigé l'entreprise durant 40 ans et a servi pendant plus de 50 ans l'industrie du périodique et du livre au Québec.

À la famille et aux nombreux amis nos plus sincères condoléances.

Caplan-Duval

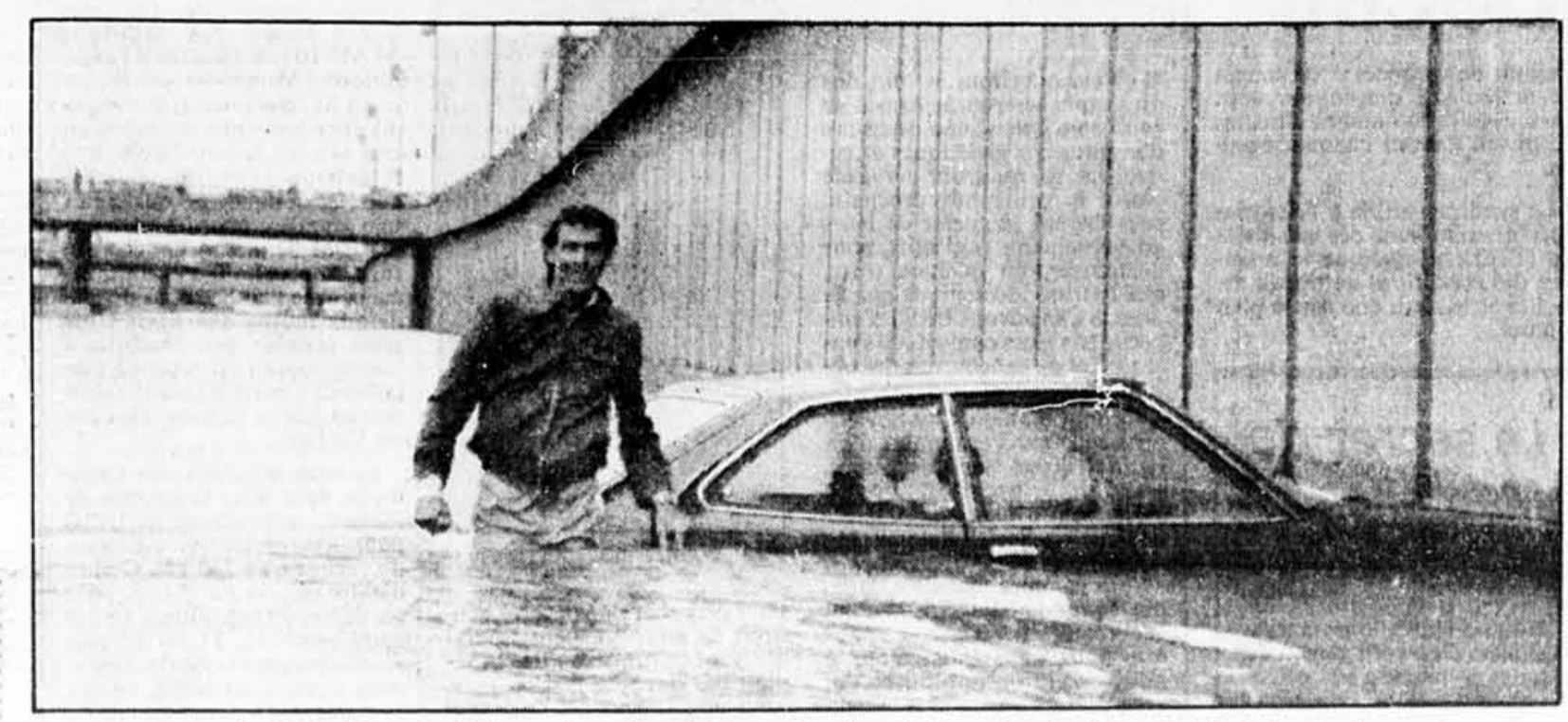
rabais importants sur JOHNSON BROS. du groupe Wedgwood

| SERVICE 20 PIÈCES | Valeur | Prix Caplan-Duval |
|-------------------|--------|-------------------|
| Athena White | 90.00 | 45.00 |
| Blue Nordic | 135.00 | 67.50 |
| Contessa | 135.00 | 54.00 |
| Early Dawn | 175.00 | 70.00 |
| Fiesta Blue | 135.00 | 54.00 |
| Fiesta Green | 135.00 | 54.00 |
| Focus White | 115.00 | 57.50 |
| Friendly Village | 145.00 | 72.50 |
| Hearts & Flowers | 140.00 | 70.00 |
| Heritage White | 115.00 | 57.50 |
| Madison | 170.00 | 85.00 |
| Orbit Black | 115.00 | 46.00 |
| Panache Pink | 160.00 | 64.00 |
| Sandringham | 170.00 | 85.00 |
| Summer Chintz | 160.00 | 80.00 |
| Summerfields | 160.00 | 80.00 |

6700, Côte-des-Neiges (Plaza Côte-des-Neiges) (Juste au sud de Jean-Talon) 483-4040 APPELS SANS FRAIS: 1 (800) 361-6482

5800, boul. Cavendish (Mail Cavendish)

Après le beau temps...



Gary Sheppard, de Notre-Dame-de-Grâce est resté coincé sur l'autoroute Décarie près de son bolide à demi submergé.



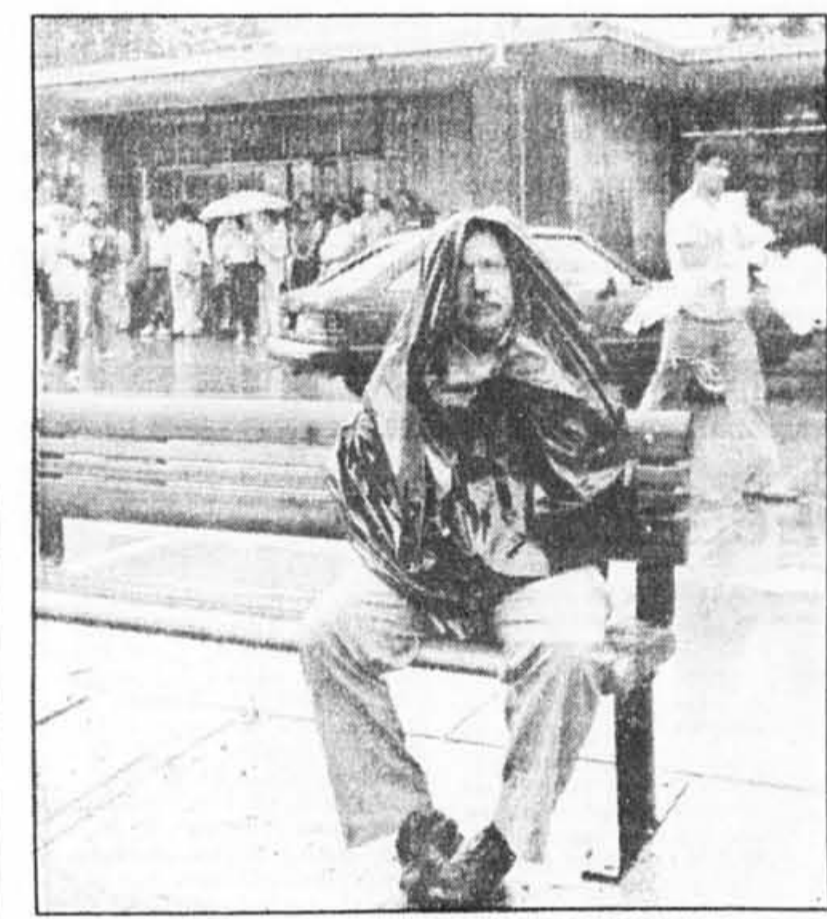
De nombreuses rues de Montréal, comme celle-ci, avaient été transformées en lacs artificiels.



Le malheur des uns faisait aussi le bonheur des autres... comme ces cyclistes en mal de sensations.



Ce géant a été déraciné par la violence des vents.



À la station de métro Sauvé, un usager s'est protégé tant bien que mal de la pluie. La tempête a paralysé certaines lignes du métro.

CITADELLE

ACHETEZ MAINTENANT... PAYEZ SEULEMENT EN MAI 88

CENTRE CITADELLE

CHLORE granulé C.A.L. 10 kg / 49\$ 95

BAR-B-Q 100 \$ de rabais sur le BAR-B-Q révolutoinaire à partir de 2500\$ plus exclusives entrées.

ENSEMBLE DE PATIO en résine de synthèse d'une valeur minimum de 995 \$ vous bénéficiez d'un plan de financement sans intérêt CITADELLE vous permettant de payer seulement en MAI 88.

PISCINE CHAUFFÉE au régime de synthèse. Profitez-en maintenant et payez seulement en JANVIER 1988. En plus obtenez gratuitement le système d'éclairage intégré.

VAISSELLE extérieure pour patio, jusqu'à 40 % de réduction.

Nouveaux spéciaux en magasin sur les jouets et les gonflables.

| | | | | | | | | |
|---|--|---|--|--|--|--|---|--|
| Longueuil 620, Place Trans-Canada 527-8617 | Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581 | Brossard 6655, boul. Taschereau 676-6655 | Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100 | Blainville 775, boul. Labelle 435-1983 | Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 620-9610 | Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7111 | Black Lake 735, boul. Frontenac 423-2795 | Sorel 322, rue du Collège 742-7962 |
| St-Hyacinthe 2065, rue Cherner 773-5667 | Drummondville 1050, boul. Les Galeries 474-2777 | Châteauguay 279, boul. Anjou 671-5030 | Shawinigan 1423, 41 ^e rue 539-6431 | Joliette 303, boul. Antonio Barrette 579-8110 | St-Georges-de-Beauce (Notre-Dame-des-Pins) 4160, route Kennedy 774-9514 | Sherbrooke (Rock Forest) 4701, boul. Bourque 564-8611 | Granby 848, rue Principale 378-4944 | Victoriaville (Arthabaska) 54, rue Grouard 357-8344 |

Cartes de crédit acceptées et plan de financement disponible.
Lundi au vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 — Samedi de 9 h 00 à 17 h 00 — Dimanche fermé.

Double meurtre à Longueuil

Deux hommes âgés de 25 à 50 ans ont été abattus à coups de revolver, tard lundi soir, au 197, rue Lafontaine, à Longueuil.

Les victimes ont été tuées à l'appartement numéro deux, par deux suspects qui ont pris la fuite à pied, en direction de la station de métro Longueuil.

Le mobile du crime serait une affaire de drogue, mais la police de Longueuil se montrant très discrète hier, refusant même de dévoiler les noms des deux hommes.

Le double meurtre est survenu vers 23 h 30 lundi, quand les tueurs sont entrés par la porte avant de l'appartement et ont ouvert le feu sur les victimes, à l'aide de revolvers de calibre encore inconnu (des expertises sont en cours).

Toutefois, une jeune femme qui serait l'amie d'une des victimes a réussi à s'enfuir sans être blessée.

L'enquête, confiée au sergent-détective Michel Sauriol, se poursuit.

Auto-stoppeuses assaillies

Bien que traversant une période difficile en matière de relations de travail, les policiers de la Sûreté du Québec n'en recherchent pas moins activement un automobiliste qui a fait un mauvais parti à deux auto-stoppeuses qu'il avait laissé monter dans sa voiture, vers 1 h dans la nuit de lundi à mardi, sur l'autoroute 640, à hauteur de Saint-Eustache.

L'individu, qui conduisait une voiture dont le modèle correspondrait à une Pontiac 2000 ou à une Chevrolet Cavalier, de couleur foncée, a tenté d'assailir sexuellement les deux jeunes femmes, dont l'une a subi de nombreuses contusions, en sautant de la voiture en marche. Elle a alerté la police, qui l'a conduite à l'hôpital où son état est considéré satisfaisant.

Entre-temps, sa compagne démeurée à la merci de l'automobiliste, était abandonnée vers 6 h, hier matin, en bordure du boulevard des Laurentides, à Laval.

Cette jeune femme a été interrogée par la police puis conduite à la Cité de la Santé, à Laval, où elle était hors de danger.

Négociations à pas de tortue chez Quebecair

Presse Canadienne

■ Les négociations avancent à pas de tortue entre la direction de Quebecair et ses 200 employés au sol, en grève depuis la semaine dernière.

Aucune rencontre de négociation n'était prévue pour la journée de mardi.

Du côté syndical, un porte-parole affirmait que tout était ajourné « pour une bonne période de méditation » de part et d'autre. On préfère étudier plus longuement les documents échangés et voir comment peut se concrétiser la demande syndicale de participer au capital-actions de l'entreprise.

Cette clause, qui faisait partie du contrat de vente de Quebecair,

n'a toujours pas été respectée par la direction du transporteur aérien. Or, pour le syndicat, cette participation est une condition préalable à la négociation des autres clauses du contrat de travail.

Le même représentant syndical indiquait hier que « on n'est pas près d'une entente ».

Du côté patronal, le porte-parole Guy Sarrasin confirme que « les négociations se poursuivent », mais que les parties se trouvent présentement en consultation auprès de leurs instances plutôt qu'en séance de négociation.

La direction tient à réduire le salaire de ses 200 commis, préposés et mécaniciens, de l'ordre de sept p. cent. Quebecair souhaite également diminuer le nombre

de jours de vacances et de congés de maladie. L'employeur veut aussi réduire le nombre d'heures de travail garanti chaque semaine.

Le syndicat, affilié à l'Association internationale des machinistes (FTQ), revendique le maintien des conditions de travail actuelles et le statu quo sur le plan salarial.

Le secret de Marcelle...

Presse Canadienne

■ Marie-Marcelle est mariée et mère d'un petit garçon de huit ans qu'elle a adopté.

Mais Marcelle, 43 ans, avait un secret qu'elle n'osait confier alors qu'elle grandissait dans une petite ville du nord du Québec.

« Aussi loin que je puisse me souvenir, j'ai toujours eu l'impression d'être une fille. Le fait que je n'en sois pas une était seulement une erreur de la nature », raconte-t-elle.

Aujourd'hui, présidente de l'Association québécoise des transsexuels, elle sait qu'elle ne deviendra jamais ce qu'elle n'est pas, ainsi qu'elle le dit, « une femme biologique ». « Mais au moins maintenant, je peux vivre socialement comme une femme », ajoute-t-elle.

Marcelle est l'une des 500 transsexuels du Québec et il en existe environ un millier au Canada qui ont eu recours à la chirurgie pour changer leur sexe. Les médecins ne sont pas tous d'accord au sujet des bienfaits de l'opération.

Plusieurs transsexuels se marient après avoir subi l'opération et beaucoup élèvent des enfants.

Le fils de Marcelle, Denis, adopté à l'âge de six mois, a écouté plusieurs fois sa mère adoptive lui raconter son histoire.

« Ça ne me dérange pas, je l'aime, déclare le petit garçon de huit ans. Mais je ne raconte pas l'histoire à mes copains pour qu'ils ne se moquent pas de moi ».

Personne ne connaît exactement les causes du transsexualisme et il existe des dissensions au sein de la profession médicale sur les moyens de traiter cette particularité. Les spécialistes ne s'entendent pas non plus sur les difficultés sociales et émotionnelles qu'éprouvent les transsexuels après leur changement de sexe.

Il y a plus d'opérations pratiquées sur des hommes désirant devenir des femmes, mais Dave Marier était encore Lynne en octobre dernier.

Ses seins sont maintenant disparus et bien qu'il n'ait pas encore de pénis avec des doses régulières de testostérone sa voix devient plus grave et la barbe commence à lui pousser.

« Je ne m'acceptais pas. Lorsque j'avais cinq ans, je savais que j'étais différent. Lorsque j'ai commencé à être menstruée, j'ai eu peur. Je ne me sens pas différent maintenant, seulement mieux, soulagé. Maintenant, je marche sur la rue la tête haute », raconte Dave qui a maintenant une petite amie.

L'hôpital Général de Montréal ne pratique plus d'opération de changement de sexe, mais possède toujours un programme d'évaluation et d'aide qui réfère les patients désirant changer leur sexe dans les cliniques qui pratiquent ces opérations.

Le Dr Pierre Assalian, psychiatre et directeur de la clinique de sexualité humaine, à l'hôpital Général, précise que la clinique reçoit de 30 à 40 demandes par année de personnes qui désirent changer de sexe depuis que la clinique a été fondée en 1975.

Un tiers des personnes qui font une demande sont référées en chirurgie. Avant d'être opérées, les candidats doivent suivre un programme de médication pendant deux ans.

« Cela nous permet de distinguer ceux qui sont de vrais transsexuels. Si on ne parvient pas à éliminer ceux à qui la transformation ne convient pas, il se retrouvent au fond du Saint-Laurent », ajoute le Dr Assalian.

Objectif Pôle Nord

LOUIS MILLS

■ « Nous ouvrirons la voie, nos dirigeants suivront. » Armés de cette conviction, une douzaine d'aventuriers soviétiques et canadiens se rendront au Pôle Nord, le printemps prochain, sans l'appui financier de leurs gouvernements respectifs, pour démontrer, en quelque sorte, que le fossé idéologique qui sépare le Canada et l'URSS n'empêche pas leurs citoyens de s'entendre et de concourir à des objectifs communs.

Ce sont d'ailleurs les Soviétiques qui, par l'entremise d'un journal dirigé par des jeunes, ont fait le premier pas, en s'adressant à un organisme canadien, les Social Engineering Associates (SEA) d'Ottawa. « Nous sommes emballés, affirme le président de SEA, M. Paul Weinzwieg. Il est grand temps que nous nous intéressions à notre voisin du nord, avec qui nous partageons la plus longue frontière. Nous avons aussi plusieurs intérêts communs, comme la préservation de l'Arctique, essentielle au maintien de l'équilibre écologique de la planète. » M. Weinzwieg en profite



Paul Weinzwieg

pour décocher une flèche à l'endroit du gouvernement fédéral qui veut faire patrouiller la région par des sous-marins « que nous ne pouvons pas nous permettre et qui risquent de nuire à l'environnement du grand Nord ».

Mais en se passant du gouvernement, les organisateurs se privent d'une source de finan-

cement importante. Où trouver, donc, les quelque \$1 855 105 nécessaires à l'expédition? L'entreprise privée, répond M. Weinzwieg. Il compte allécher des commanditaires en leur offrant de la publicité à la télévision canadienne, mais aussi soviétique, ce qui serait une première pour les entreprises canadiennes. « En accroissant nos échanges commerciaux avec l'URSS, nous dépendrions moins des États-Unis pour écouler nos produits. » Conséquence indirecte: on rappellerait à notre puissant voisin du sud que le Canada n'est pas un 52e État.

Le mois prochain, six Canadiens, dont deux Québécois de Matane, se rendront en URSS pour s'entraîner en prévision du périple de 1 730 km. Quatre d'entre eux seront choisis pour participer à l'expédition. Le 1er mars prochain, 11 ou 12 personnes partiront des îles Severnaya Zemlya, en URSS, en ski, avec des sacs à dos pesant de 40 à 45 kg. Ils traverseront le Pôle Nord avant d'arriver, 100 jours plus tard, sur l'île Ellesmere, en territoire canadien. Ils seront ravitaillés, chemin faisant, par avion.

Entente au Holiday-Inn

LOUIS MILLS

■ Une entente de principe dont le contenu n'a pas encore été dévoilé est intervenue, hier, entre le Holiday-Inn (Richelieu) de Montréal et le syndicat représentant ses quelque 200 employés. Cela réduit à cinq le nombre d'hôtels qui n'ont pas signé de convention collective avec leurs employés.

Les négociations se sont poursuivies sans succès au Reine Elizabeth et au Meridien, les deux plus grands établissements du centre-

ville. Le syndicat des employés du Reine Elizabeth présentera de nouvelles propositions à la partie patronale, aujourd'hui, et il rencontrera la presse pour faire connaître son point de vue. A la CSN, qui représente près de 6000 travailleurs hôteliers dans la région métropolitaine, on accuse la direction de l'établissement de faire piétiner les discussions.

Les 100 travailleurs du Ramada Inn poursuivent la grève, tandis que les syndicats s'en tiennent pour l'instant aux pourparlers à l'auberge Wandlyn et au Mont-real-Crescent.

Loisirs d'été

Pédalos à louer



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les Montréalais qui veulent avoir l'impression d'être sur une plage, tout en demeurant près de la maison, n'ont pas à parcourir beaucoup de chemin pour se retrouver sur l'eau.

En effet, des pedalos sont offerts en location au Club nautique ainsi qu'au parc Lafontaine et au lac des Castors du Mont-Royal. Des tables de pique-nique ont été installées dans les environs.

Par ailleurs, si vous avez le goût de vous rafraîchir en vous baignant, les 56 piscines municipales demeurent ouvertes jusqu'à 22h durant le mois de juillet.

Avec l'arrivée d'août dans deux semaines, les responsables régionaux du Service des loisirs et du développement communautaire de Montréal sont à finaliser l'organisation de différentes « Fêtes au village » qui se dérouleront dans des parcs de l'île.

Ce n'est pas toute la population montrealaise qui est invitée à participer en grand nombre à ces événements, mais seulement les résidents des secteurs concernés car il s'agit d'activités de quartier. Pour savoir quand aura lieu une « Fête au village » près de chez vous, vous n'avez qu'à composer le numéro « passe-partout » qui est le 872-6211.

La deuxième session du nouveau « Club de vacances en danse du secteur sud-ouest » commencera le 20 juillet pour se terminer le 7 août. Les activités de ce club se déroulent au centre culturel Georges-Vanier et elles s'adressent aux 8 à 15 ans. Pour renseignements supplémentaires, 872-3066.

Du côté des activités culturelles, Lucette Poissant annonce qu'il y aura samedi et dimanche le festival « Rock franco-phonie » au théâtre de Verdure du parc Lafontaine, avec 15 groupes de musiciens du Québec et d'Europe. Le prix d'entrée est de \$6 et les billets sont en vente avant chaque spectacle au théâtre de Verdure.

Par contre, ceux qui aiment passer leur soirée au grand air pourront assister à des spectacles de Jano Bergeron. Les représentations auront lieu le lundi 20 juillet, à 21 h, au parc Maisonneuve; le mardi 21 au parc Ahuntsic; le mercredi 22 juillet au parc Lafontaine et le jeudi 23 juillet au Vieux-Port.

Il y a aussi à chaque lundi, mardi et jeudi de la danse folklorique au lac des Castors, à compter de 20h.

POUR LES AÎNÉS

■ Trois journées de loisirs bien remplies attendent les personnes âgées de 50 ans et plus au Centre de la nature, à Laval, à l'occasion du festival des aînés organisé par la Fédération de l'âge d'or du Québec.

Au programme, on retrouve des compétitions sportives a-

micales, de nombreux spectacles et feux d'artifice. C'est le Théâtre lyrique de Laval qui fera, à 20h, vendredi, l'ouverture du festival. Samedi, la journée commencera à 9h pour se terminer à 23h. Dimanche matin, à 9h 30, le cardinal Paul-Émile Leger célébrera la messe entouré de plusieurs autres prélats, dont le père Ambroise Lafortune.

Les résidents de Montréal et de la Rive-Sud qui veulent aller au Centre de la nature en autobus n'ont qu'à se rendre au terminus de la Société de transport de Laval, boulevard Lajeunesse, à quelques pas de la station de métro Henri-Bourassa. Les autobus de la STL assureront la navette. Par contre, l'Autobus Voyageur accordera un rabais individuel aux personnes de 50 ans et plus sur présentation d'une preuve de leur âge ou d'une carte de la Fédération de l'âge d'or.

Pour les plus jeunes Lavallois, c'est déjà la fin du premier bloc des camps de jour et des parcs communautaires. Les parents qui aimeraient inscrire leurs enfants à la deuxième session qui commence le 21 juillet peuvent encore le faire. Pour un camp de jour, l'inscription est de \$40 pour quatre semaines, tandis que pour les parcs communautaires, c'est gratuit. Pour de plus amples renseignements, 662-4343.

La fin de ce premier bloc sera marquée de plusieurs sorties. On se rendra notamment à la plage du lac Brôme, au lac des Sables (Sainte-Agathe), à la plage de Saint-Adolphe d'Howard.

Les parents qui aimeraient que leurs jeunes participent à ces sorties, même s'ils ne sont pas membres des camps de jour ou des parcs communautaires, n'ont qu'à téléphoner au Bureau municipal de loisirs (BML) de leur secteur. Pour obtenir le numéro de téléphone de son BML, il faut appeler le 662-4343.

AILLEURS

■ Plusieurs autres municipalités ont mis sur pied des loisirs pour la période estivale.

À Saint-Leonard, par exemple, les jeunes sont invités à se rendre à la Bibliothèque municipale, au 8420 boulevard Lacordaire, à 14h aujourd'hui. Cette municipalité offre aussi un camp de loisirs estival. L'inscription se fait du lundi au jeudi de 13h à 21h et le vendredi de 13h à 16h30. Il en coûte \$40 par semaine pour les résidents et \$55 pour les non-résidents. Renseignements, 328-8538.

À l'autre extrémité de l'île de Montréal, Lachine offre d'intéressantes choses à la population. On peut y faire notamment une croisière sur le bateau Saint-Louis IV, louer des canots et des voiliers. Renseignements, 634-3471.

Si vous avez le goût de faire une promenade en automobile sans trop vous éloigner de la maison, le Centre éducatif de Belle-Rivière de Mirabel, situé dans le secteur Sainte-Scholastique, et la plage d'Oka vous feront passer d'agréables moments.

Doit-on soustraire au commerce les espèces animales menacées ?

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les espèces animales en voie d'extinction doivent-elles être totalement soustraites à tout usage commercial, ou une utilisation modérée peut-elle davantage en assurer la survie?

La question est à l'ordre du jour de la conférence de deux semaines des Nations-Unies sur la meilleure façon de protéger les espèces en voie de disparition, conférence qui débutait hier à Ottawa.

Trois organismes ont pris position en faveur du principe selon lequel la préservation passe par une gestion rationnelle des ressources, plutôt que par la non-utilisation de ces ressources.

Les déclarations émises hier par la Fédération canadienne de la faune, le Fonds mondial de la faune et la Fédération du commerce international de la fourru-

re reprennent dans les grandes lignes la position formulée dans son discours d'ouverture par le directeur adjoint du programme des Nations-Unies pour l'environnement, M. William Marsfield. Le principe est également endossé par le personnel de la Convention sur le commerce international des espèces en voie de disparition, qui compte 95 pays membres.

M. Marsfield, qui s'adressait à quelque 700 délégués, a souligné qu'il peut être nécessaire de tuer un certain nombre d'animaux afin de protéger le reste de l'espèce, maintenir la population à un niveau tolérable pour l'environnement et fournir un stimulant économique à la préservation de l'espèce comme ressource renouvelable profitable.

Le porte-parole de la Fédération de la fourrure, Jim Bourque, a fait remarquer que les gens peuvent avoir de la difficulté à accep-

ter que l'utilisation rationnelle de la faune est l'une des meilleures garanties de survie d'une espèce donnée.

Pour la Fédération de la fourrure, l'expérience canadienne prouve que l'usage raisonnable est plus profitable qu'une protection totale: aucune des espèces exploitées pour leur fourrure dans ce pays n'est en danger, a fait remarquer la fédération dans un communiqué.

Par contre, certains estiment que des espèces particulières méritent des mesures de protection plus sévères. Le Fonds mondial de la faune préconise à la fois une protection accrue pour les rhinocéros, les aras et les oiseaux-mouches, notamment, et une augmentation du commerce d'autres espèces animales. Il s'oppose en outre à une proposition européenne visant à inscrire les morses sur la liste des espèces protégées.

INCROYABLE SOLDE D'INVENTAIRE
chez Ernest

jusqu'à **70%** DE RABAIS!

VESTONS SPORTS
ord. \$129.98 - \$289.98
SOLDE
\$59.98 - \$199.98

COMPLETS SIGNÉS
ord. \$189.98 - \$525.
SOLDE
\$99.98 - \$419.98

CHEMISES
ord. \$34.98 - \$79.98
SOLDE
\$16.98 - \$39.98

PANTALONS
ord. \$39.98 - \$159.98
SOLDE
\$19.98 - \$89.98

T-SHIRTS
ord. jusqu'à \$45.
SOLDE
\$7.98 - \$29.98

CUIRS-SUÈDES
ord. jusqu'à \$695.
SOLDE
jusqu'à 50% de rabais!

BLOUSONS
ord. \$49.98 - \$119.98
SOLDE
\$29.98 - \$59.98

CHANDAILS-CARDIGANS
ord. \$49.98 - \$89.98
SOLDE
jusqu'à 50% de rabais!

JEANS BAS SOULIERS etc.

20% - 70% de rabais!

ERNEST
Tous les styles que vous aimez!

Centre Ville
1123 O. Ste-Catherine
542-8767

Carrefour
Anglignon
365-6295

Mall Champlain
465-0324

Place Versailles
352-3940

Carrefour Laval
687-2378

Place Vertu
337-1414

Promenades
St Bruno
461-0006

Fairview
Pte Claire
694-6553

**AVIS LÉGAUX
APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS**

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571 du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de FIN ALIMENT DU PERIGORD INC. ayant sa principale place d'affaires à 6090, Vanden Abele, ville St-Laurent (Québec) H4S 1R9 en faveur de la Banque Nationale du Canada (aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada), en date du 21 février 1985, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 26 février 1985 sous le numéro 3580226.
St-Leonard, le 8 février 1987.
BANQUE NATIONALE DU CANADA

CORRECTIONS

ENCART PUBLICITAIRE
LE MERCREDI 15 JUILLET 1987
P. 12 Kudosoft Chiffonier blanc — non disponible
P. 12 Chaise haute Fisher Price — non disponible
P. 12 Lit à panneaux «Little Folks» — non disponible
P. 12 Table à langer — non disponible
P. 12 Table à langer Cooney avec motif Scotti — non disponible
P. 12 Literie en braderie anglaise — non disponible
P. 12 Literie 2 motifs — non disponible
P. 13 Ensemble Bearathen — non disponible
P. 17 Grille pain électronique Windmere 4 tranches — non disponible
P. 21 Bicyclette de montagne 15 vitesses pour hommes — non disponible
P. 22 Barbecue au gaz Shepherd 119 995 — non disponible
P. 22 Barbecue au gaz à 2 tablettes 150 995 — non disponible
P. 23 Barbecue avec chariot à 3 tablettes 199 995 — non disponible
P. 23 Barbecue au gaz brûleur jumelé 249 995 — non disponible
Simpson regrette sincèrement tout inconvenant causé par ces erreurs.



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

NSA.70022.F
pour 10 h 30 heure de Montréal
le mardi 11 août 1987
**ELEVATEUR À PERSONNEL À MÂT
TELESCOPIQUE AUTOMOTEUR 4 X 4**
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 \$
Prix du document: NIL

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC
FINANCES ET ADMINISTRATION
Direction Services administratifs
Service
Approvisionnement et Services
75 boul. Dorchester ouest
16^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4**
Pour renseignements:
(514) 289-2525

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.
Le chef de service,
Approvisionnement et Services
Guy McSween.



**LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE BLAINVILLE-
DEUX-MONTAGNES**

APPELS D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale Blainville-Deux-Montagnes recevra jusqu'à 14 heures (heure en vigueur localement), le 5 août 1987, au bureau du Service de l'Approvisionnement, Edifice Place-Sauve, 2^e étage, suite 203, à 350, boulevard Arthur-Sauvé, à Saint-Eustache, des offres sous enveloppes scellées pour:

- #878-16 — Sciences physiques - équipement
- #878-17 — Mobilier scolaire
- #878-18 — Mobilier et équipement de bureau
- #878-19 — Équipement micro-informatique
- #878-20 — 40 bicyclettes

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il faudra joindre un dépôt de deux (2%) pour cent ou plus pour les soumissions variant entre 5 000 \$ et 15 000 \$ et de cinq (5%) pour cent ou plus entre 15 000 \$ et 50 000 \$. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier de charges du projet à compter du 15 juillet 1987 en s'adressant au Régisseur des services de l'Approvisionnement, Edifice Place-Sauvé, suite 203, 2^e étage, à 350, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache, au téléphone: 491-1134 code régional 514.

Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, (heure en vigueur localement), le mercredi 5 août 1987. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donne à Saint-Eustache, ce 7 juillet 1987.
Roch Aubé
Directeur général

**Suite des Avis légaux
on pages**

A 12, A 13, C 5, E 7, E 8

Un pavillon pour cancéreux en phase terminale verra le jour à Beloeil

PIERRE BELLEMARE

■ Louise Bernard, infirmière auxiliaire au centre d'accueil Marguerite-Adam à Beloeil, a laissé échapper quelques larmes de joie lorsque, dans le cadre du sommet socio-économique de la Monterégie, en mai dernier à Saint-Hyacinthe, la ministre Thérèse Lavoie-Roux a annoncé l'octroi d'une subvention de \$ 500 000 pour la construction de la Maison Victor-Gadbois.

Ce projet, dans l'air depuis environ trois ans, vise à dispenser des soins palliatifs aux cancéreux en phase terminale. Cependant, la Maison Victor-Gadbois, qui pourra accueillir entre six et huit patients à la fois, n'ouvrira ses portes qu'en 1989.

«Il faut d'abord acquérir un terrain, probablement en zone verte (...) le faire "dézonner", faire préparer les plans du futur édifice, qui comportera certaines particularités pour répondre à nos besoins propres et nous voulons aussi être certains, par ail-

leurs, que l'argent nécessaire à la réalisation du projet soit déjà déposé dans notre compte de banque, avant la mise en chantier de la maison», explique Jean-François L'Heureux, trésorier de la fondation Victor-Gadbois.

Pyramide de bénévoles
Si la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Lavoie-Roux, ne s'est aucunement fait tirer l'oreille pour verser \$ 500 000 à la fondation, c'est que celle-ci, ces dernières années, a fait ses classes et a prouvé ce dont elle était capable.

Avec des moyens de fortune, l'infirmière Bernard, assistée de Pierrette Vaillancourt, préposée aux bénéficiaires du centre Marguerite-Adam, a doucement commencé par mettre sur pied un réseau de six bénévoles, pour accompagner des personnes âgées sur l'inévitable chemin de la mort.

Ces bénévoles ont d'ailleurs été formés par l'infirmière Bernard qui, en 1983, a approfondi ses connaissances concernant les mourants. «S'approproiser avec la

mort», c'est le titre du cours qu'on offre maintenant au centre Marguerite-Adam.

Au noyau de bénévoles, regroupés sous l'appellation Présence-amie, se sont joints des professionnels de la santé et, au fil du temps, cette petite équipe a décidé d'élargir ses services aux domiciles des patients en phase terminale.

Une mort sereine... chez soi
Le docteur Pierre Raiche, de la clinique de la Vallée du Richelieu, a été le premier professionnel à s'intégrer à l'équipe de l'infirmière Bernard. D'autres ont suivi. Avec le résultat qu'aujourd'hui, on compte sur une cinquantaine de bénévoles et près de dix médecins.

Entre-temps, un conseil d'administration a été formé, un super-bénéfice a été organisé (rapportant \$ 20 000) et on a fait l'acquisition de divers équipements, dont un lit d'hôpital d'une valeur de \$ 3 000. Ce lit qu'on transporte d'un domicile à l'autre.

Après, donc, de nombreux efforts, de longues heures de béné-

voles, y compris de la part des professionnels, la manne de \$ 500 000 tombait pile. On l'attendait un peu, cette manne, mais Mme Lavoie-Roux a finalement pris par surprise tous les gens de la fondation Victor-Gadbois.

L'infirmière Bernard et son équipe tiennent à respecter la volonté des patients désireux de rencontrer la mort à leur domicile, parmi leurs proches.

Maison auto-financée

C'est pourquoi la Maison Victor-Gadbois ne comptera pas plus de huit lits, même si elle est appelée éventuellement à desservir toute la Monterégie, une région d'environ 1,2 million de citoyens.

«Faut être réaliste! Nos services profiteront surtout aux citoyens des banlieues immédiates de Montréal, là où se trouvent le vaste bassin de population», explique le trésorier J.-F. L'Heureux.

Il poursuit ainsi: «La Maison Victor-Gadbois, en plus d'abriter des patients, une centaine par année, servira de carrefour pour les

bénévoles appelés à suivre un cours de formation.»

En se basant sur les frais d'opération absorbés par la Maison Michel-Sarrazin à Québec, où 15 lits sont disponibles, la Maison Victor-Gadbois supplanterait une enveloppe annuelle globale de \$ 300 000 pour s'auto-financer.

«Cette enveloppe, précise le trésorier L'Heureux, sera garnie par les trois hôpitaux de la région (Charles-Lemoyne, Pierre-Boucher et Honoré-Mercier), par les familles de bénéficiaires (dons volontaires) et enfin par diverses campagnes de souscription menées par la fondation.»

Les administrateurs de la Maison Victor-Gadbois pourraient également envisager une aide gouvernementale, du moins pour faire démarrer le projet.

«Mme Lavoie-Roux n'a pas fermé la porte de ce côté-là, mais nous préférons ne pas avoir à solliciter le support financier du gouvernement pour renflouer notre budget annuel d'opération», signale M. L'Heureux.

«Je recherche les
taux élevés d'un
dépôt à terme...»



**Solution:
le nouveau
compte
d'épargne-Bons
du Trésor
du Trust Royal**

... mais je ne veux
pas immobiliser
mes fonds.»



Le compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal porte des intérêts plus élevés que les dépôts à terme de 3 mois offerts par la plupart des banques et vous donne également la possibilité de retirer vos fonds à n'importe quel moment.

Alors, pourquoi immobiliser vos fonds dans un dépôt à terme bancaire? Notre compte d'épargne-Bons du Trésor vous donne de meilleurs taux d'intérêt et accès à vos fonds en tout temps. Chaque semaine, les taux d'intérêt s'alignent sur ceux des Bons du Trésor du Canada.

Et plus votre solde est élevé, plus le taux est favorable (voir tableau). Il vous suffit de déposer 5 000 \$ dans votre nouveau compte; plus votre solde augmentera, plus votre taux d'intérêt sera élevé.

| MONTANT INVESTI | TAUX DU TRUST ROYAL* | TAUX DES DÉPÔTS À TERME BANCAIRES DE 90 JOURS* |
|-------------------|----------------------|--|
| 5 000 \$ | 7,05 % | 5,50 % |
| 25 000 \$ | 7,18 % | 5,50 % |
| 60 000 \$ et plus | 7,25 % | 5,50 % |

*Taux en vigueur le 11 juillet 1987. *Taux des dépôts à terme de la plupart des banques.

Pour vous permettre de vérifier l'état de votre compte, nous vous donnons le choix entre un livret et un relevé mensuel. Chose pratique, vous pouvez aussi effectuer des retraits à plus de 15 000 guichets automatiques en Amérique du Nord.

Taux plus avantageux, accès en tout temps à vos fonds: vous gagnez sur les deux tableaux. Vous ne pouvez trouver meilleur programme d'épargne!

Venez nous voir aujourd'hui même! Avec de tels taux d'intérêt, nombreux sont ceux qui voudront ouvrir un compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal!

Une récompense intéressante si vous effectuez un placement aujourd'hui

L'ouverture d'un compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal vous permet de participer au concours "Passport pour le succès financier", et de gagner des services financiers et d'autres prix d'une valeur totale de plus de 750 000 \$! Vous pourriez gagner un CPG, une analyse financière personnelle, un fonds commun de placement, un abonnement de 3 mois au magazine "L'argent et vous" ou un des 10 grands prix — une croisière pour deux personnes dans les Antilles à bord du luxueux Sun Princess.

Le concours prend fin le 31 juillet

Ouvrez aujourd'hui même un compte d'épargne-Bons du Trésor du Trust Royal à haut rendement et à complète liberté d'accès. Composez le 1 800 387-1610



- Anjou
7999, boul. les Galeries d'Anjou 353-5882
- Beaconsfield
42-D, boul. St-Charles 694-2014
- Brossard
2150, boul. Lapinière 465-9780
- Châteauguay
226A, boul. d'Anjou 691-2500
- Dorval
280 av. Dorval 636-4740
- Dorval
3131, boul. de la Concorde 661-8110
- La Salle
Carrefour Angrignon 364-2351
- Laval
3035, boul. Le Carrefour 687-8880
- Montréal
1155, rue Sherbrooke Ouest 288-8282
- 4945, rue Sherbrooke Ouest 487-2600
- 630, boul. Dorchester Ouest 876-7606
- 6955, rue St-Hubert 270-1137
- 3285, chemin Queen Mary 487-5733
- Repentigny
155, rue Notre-Dame 581-7252
- St-Bruno
195, boul. Les Promenades 653-8959
- Mont-Royal
1301, chemin Canora 731-6889
- Westmount
+145, rue Sherbrooke Ouest 876-2505

Le consul de France à Téhéran est accusé d'espionnage

Un nouveau rebondissement dans la crise franco-iranienne

AFP et AP PARIS

L'Iran a accusé d'espionnage, hier, le consul de France à Téhéran, M. Paul Torri, convoqué pour être entendu par le procureur de la révolution islamique.

Selon Radio-Téhéran, le procureur a demandé à entendre M. Torri qu'il accuse « d'espionnage, d'assistance à des contre-révolutionnaires en fuite, de participation à un réseau de trafic de stupéfiants, d'antiquités et de devises ».

La radio a précisé que cette convocation a été remise hier par le ministre iranien des Affaires étrangères au chargé d'affaires français en Iran, M. Pierre Lafrance, et a indiqué que « plusieurs arrestations ont déjà été opérées en liaison avec le cas de M. Torri », sans préciser la nationalité des personnes interpellées.

Cette annonce intervient quelques heures à peine après les déclarations du président François Mitterrand concernant le refus d'un fonctionnaire iranien travaillant à l'ambassade de Téhéran à Paris de répondre à la convocation d'un juge français qui souhaite l'entendre sur une affaire terroriste.

M. Mitterrand avait indiqué que ce fonctionnaire, M. Vahid Gordji, était soupçonné d'avoir pris part, « à quel degré je n'en sais rien », avait-il dit, à des activités terroristes et qu'il devait se conformer à la loi française.

Lundi soir, le ministre français des Affaires étrangères avait mis en cause l'État iranien dans l'attaque d'un navire civil français dans le Golfe, le porte-conteneurs Ville d'Anvers, menaçant de « faire valoir tous ses droits à la suite de cette grave affaire ».

notamment des compensations financières.

La France a décidé d'envoyer sur place un navire de la marine nationale pour « accompagner » le bateau endommagé sans prendre pour le moment d'autres mesures.

Entretemps, les Iraniens ont continué à s'en prendre vivement à la France concernant un incident qui avait opposé samedi dernier à l'aéroport de Genève un diplomate iranien à des douaniers français.

Les Iraniens accusent les douaniers français d'avoir battu le diplomate et d'avoir saisi sur lui des documents confidentiels dont seulement une partie a été rendue.

Selon les autorités françaises, le diplomate, M. Mohsen Aminzadeh accrédité à Paris, s'était « blessé tout seul » après avoir refusé d'ouvrir son porte-documents.

Le ministre français des Affaires étrangères, dans un communiqué publié peu après l'annonce de Radio-Téhéran concernant M. Torri, a réfuté les accusations iraniennes qui visent, selon Paris, à créer « artificiellement un pendant au cas de M. Gordji à Paris » et a demandé aux autorités iraniennes de respecter l'immunité de juridiction du diplomate français conformément à la convention de Vienne.

M. Gordji, considéré comme le « numéro deux » de l'ambassade iranienne à Paris, n'avait qu'un passeport de fonction qui ne lui confère pas aux yeux des autorités françaises le statut diplomatique.

Téhéran conteste cependant cette interprétation et considère que M. Gordji doit bénéficier de l'immunité diplomatique.



La grève des métallurgistes noirs a été rapidement suspendue, pour éviter un affrontement avec le gouvernement.

PHOTO REUTER

Le nouveau premier ministre sud-coréen s'engage à organiser des élections équitables

Reuter SEOUL

Le nouveau premier ministre sud-coréen Kim Chung-yul s'est engagé hier à organiser cette année des élections équitables pour désigner un successeur au président Chun Doo Hwan mais certains participants de la vie politique sud-coréenne ne sont pas convaincus que le gouvernement de Kim puisse jouer un rôle impartial.

Chun a procédé lundi à un important remaniement ministériel en nommant un nouveau premier ministre et en remplaçant les ministres qui appartenaient au Parti de la justice démocratique (PID) au pouvoir afin que le gouvernement donne à l'opinion publique une image de neutralité.

Kim a déclaré à la presse que la Corée du Sud se trouvait à un « tournant historique », ajoutant qu'il ferait de son mieux « pour organiser des élections équitables et en faire un modèle dans notre histoire ». Il a précisé qu'il avait

ordonné au gouvernement de rendre prioritaire la supervision de ces élections.

Le Parti de la réunification démocratique (PRD), principal parti d'opposition, a néanmoins attaqué Chun pour ne pas avoir formé un gouvernement impartial.

« Il n'y a pas de personnalités neutres parmi les nouvelles personnes qui ont été nommées », a déclaré un porte-parole du PRD.

Pour sa part, le quotidien à grand tirage Chosun Ilbo écrit en éditorial « qu'en un mot, le remaniement du gouvernement du président Chun n'a pas répondu à l'attente populaire ».

La nomination lundi d'un nouveau premier ministre et de huit autres ministres, intervient à la suite de l'engagement pris par Chun le 1er juillet dernier d'organiser des élections au suffrage

universel cette année dans le cadre d'une série de réformes démocratiques elles-mêmes adoptées sous la pression de près de trois semaines de manifestations antigouvernementales.

Pour sa part, Kim Young-sam, président du PRD, qui a proposé lundi de soumettre à un référendum national un projet de constitution d'ici le 20 septembre, s'est déclaré déçu par le remaniement.

« Si le pouvoir et l'opposition peuvent convenir d'une nouvelle constitution le mois prochain, nous (l'opposition) lancerons une campagne pour réclamer un gouvernement interimaire », a-t-il indiqué.

Le gouvernement, composé de représentants du pouvoir et de l'opposition, se chargerait de superviser les élections présidentielles.

La grève des métallos noirs suspendue en Afrique du Sud

AFP, UPI et Reuter JOHANNESBURG

Le Syndicat national des métallurgistes (Numsa), syndicat noir très militant dont plusieurs dizaines de milliers de membres se sont mis en grève hier, a appelé ses adhérents à reprendre le travail dès aujourd'hui afin d'éviter une épreuve de force avec le pouvoir, qui a déclaré la grève illégale.

Dans un communiqué rendu public hier soir, le Numsa explique qu'en poursuivant une grève considérée comme illégale par le gouvernement, les militants du Numsa se seraient exposés à « des licenciements et des arrestations massives » ainsi qu'à des « poursuites criminelles ».

Le syndicat critique violemment le ministre de la Main-d'Oeuvre, Pietie du Plessis, qui avait signé le texte — publié hier matin dans une édition spéciale du Journal officiel — rendant la grève illégale.

Le Numsa, qui maintient que la grève était parfaitement légale, envisage de contester la légalité de ce texte en justice, poursuit le communiqué. En attendant que cette question juridique soit résolue, ajoute le Numsa, le syndicat, « comme preuve de sa bonne foi, appelle ses membres à reprendre le travail ».

Le ministre s'est rendu coupable d'un « abus du pouvoir discrétionnaire qui lui est conféré » par la loi, affirme le syndicat, qui réclame sa démission.

Plus de 60 000 ouvriers ont fait grève dans plus de 500 usines, selon le Numsa. Pour sa part, le patronat estimait à 28 000 le nombre des grévistes. Le conflit a pour origine l'impasse des négociations salariales.

Les métallurgistes demandent une augmentation de salaire de \$48 à \$76 par semaine, une semaine de travail plus courte, des clauses de maternité et d'autres bénéfices marginaux. La partie patronale propose d'augmenter les salaires à \$52 par semaine.

Le Numsa a été le seul des quinze syndicats de métallurgistes à refuser les propositions patronales.

Reagan va s'expliquer sur l'Irangate après la fin des auditions

Reuter WASHINGTON

Le président Ronald Reagan a déclaré hier qu'il s'expliquerait sur son attitude dans l'affaire de l'Irangate une fois que les auditions de témoins par les commissions d'enquête du Congrès auront pris fin.

« Une campagne de désinformation menée par le gouvernement sandiniste a empêché le peuple américain de savoir une grande partie de la vérité à propos de ce qui se passe là-bas » (au Nicaragua), a déclaré Reagan à la presse avant de se prononcer pour une aide accrue aux rebelles en lutte contre Managua.

Refusant de s'exprimer sur le témoignage d'Oliver North, principal protagoniste du scandale du détournement, au profit des contrats anti-sandinistes, des fonds recueillis grâce aux ventes d'armes américaines à l'Iran, Reagan a déclaré : « Je ne vais pas parler de cela jusqu'à ce que les auditions soient finies, et alors vous ne pourrez plus me faire taire ».

Advertisement for 'Le maître piscinier VOGUE'. It features a large image of a person swimming in a pool. Text includes: 'Baignez-vous maintenant PAYEZ SEULEMENT EN MAI 88', 'PISCINES HORS TERRE ENSEMBLES DE PATIO THERMO POMPES', and 'Achetez maintenant et payez le 1er mai 88'. It also lists various pool models and financing options.

Advertisement for 'MATELAS PIERRE BRUNELLE'. It features an illustration of a child and a list of mattress models with prices. Text includes: '12 MOIS SANS INTÉRÊT sur l'ensemble ORTHO-MÉDICAL AVEC GARANTIE 20 ANS', 'CHIRO-COMFORT', 'COMFORT SUPRÊME', 'NOUVEAU LIT ÉLECTRIQUE', and 'MONTREZ VOS 2 BILLETS GRATUITS POUR LE CIRQUE VARGAS'. It lists several store locations across Montreal and the surrounding area.

Advertisement for 'GMAC' (General Motors Acceptance Corporation) listing various locations for car financing and leasing. Locations include Québec, Alma, Blainville, Chambly, Charlesbourg, Dolbeau-Mile-à-la-Pêche, Dorval, Drummondville, Granby, Joliette, La Prairie, Lévis, Longueuil, Mont-Tremblant, Repentigny, Rivière-du-Lois, Sherbrooke, St-Jacques, St-Jovite, St-Léonard, Thérèse-de-Blainville, Trois-Rivières, Val-d'Auray, Verdun, and Westmount. Each location provides a phone number.

Advertisement for 'HAROLD CUMMINGS' car rental and leasing services. It features a large graphic with the phone number '739-1911' and the slogan 'LOUER À BIEN MEILLEUR PRIX PLAN DE LOCATION GMAC DISPONIBLE CHEZ'. It lists various car models like 'CHEVROLET OLDSMOBILE', 'CHEVROLET CHEVETTE 87', and 'OLDSMOBILE SPRINT 87' with their respective monthly rates. It also mentions 'OBTENEZ VOS 2 BILLETS GRATUITS POUR LE CIRQUE VARGAS'.



Le défilé militaire traditionnel du 14 juillet, sur les Champs-Élysées, a permis de montrer une unité de missiles supersoniques Pluton, porteurs de charges de 10 à 25 kilotonnes.

Paris : un défilé du 14 juillet sous le signe de la tradition et de la modernité

Reuter
P. PARIS

Le défilé militaire du 14 juillet, sur les Champs-Élysées, a été placé hier sous le double signe de la tradition et de la modernité, les cavaliers empanachés de la garde républicaine et les kepis blancs de la légion cotoyant les derniers-nés de la technologie militaire française.

Sous un soleil de plus en plus timide, de la Place de l'Étoile à la Concorde, des milliers de Parisiens et de touristes se pressaient derrière les barrières de sécurité pour admirer le défilé de 6 000 hommes, dont 3 700 à pied, de 630 véhicules, dont 200 blindés, d'une centaine d'avions et d'hélicoptères.

Dans la tribune officielle, installée Place de la Concorde, le chef de l'État tchadien, Hissène Habré, en visite officielle de trois jours en France, était assis à droite du président François Mitterrand. Équipés de matériel essentiellement français, les forces tchadiennes ont réussi au début de l'année à chasser les Libyens de la majeure partie du Tchad.

M. Mitterrand a d'ailleurs expliqué la présence de M. Habré à ses côtés en affirmant que la France

devait se rejouir des succès militaires remportés en mars dernier par le Tchad.

Certaines voix s'étaient élevées contre la présence d'Habré, responsable de l'enlèvement, en 1974, de l'ethnologue française Françoise Claustre, rendue à la France contre une rançon de 10 millions de francs.

Par ailleurs, le président Mitterrand s'est livré plus tôt à la télévision à un de ses exercices favoris — une variation sur le thème du rassemblement pour une « France qui gagne » — en condamnant fermement les thèses de l'extrême-droite et le flirt de certains membres de la majorité RPR-UDF avec elle.

Il a aussi entretenu un doute sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 1988. Mais il ne s'est pas privé de poser des jalons et d'évoquer les thèmes sur lesquels il se battrait s'il était conduit à briguer un second mandat.

Décidé à ne pas laisser à « son » premier ministre conservateur, Jacques Chirac, le monopole de la préparation de la France à l'ouverture du marché unique européen en 1992, Mitterrand a dressé une série de conditions nécessaires, selon lui, à la réussite du pays. Au premier rang de celles-ci, il place « l'unité » des Français.

DÉPÊCHES

TAIWAN

Loi martiale levée

Le président taiwanais Chiang Ching-Kuo a annoncé hier que la loi martiale imposée 38 ans plus tôt par son père, le général Chiang Kai-Shek, serait levée aujourd'hui. De plus, vingt-six lois, qui donnaient notamment aux autorités militaires le droit de censurer la presse, de contrôler les douanes et l'immigration ont été abrogées hier.

IRAN

Defections d'officiers

Vingt officiers ou anciens officiers des Forces armées iraniennes, en grand uniforme, ont déclaré hier à Londres qu'ils rejoignent l'Armée de libération nationale (ALN) des Moujaheddines, le principal mouvement d'opposition au régime de l'ayatollah Khomeiny. Les vingt officiers veulent « aider à abattre l'un des régimes les plus repressifs et les plus réactionnaires de l'histoire de l'Iran ».

URSS

Remue-ménage ukrainien

Le numéro un d'Ukraine Alexander Lyashko a été démis de ses fonctions en compagnie d'au moins huit autres hauts responsables. Ce changement de garde semble lié aux problèmes économiques que connaît cette région d'URSS. M. Lyashko, âgé de 71 ans, a été remplacé par le chef du Plan d'Ukraine, M. Vitaly Masol. Les raisons du remplacement de M. Lyashko n'ont pas été annoncées mais il semble que cela fasse partie de la restructuration économique entreprise par M. Gorbatchev.

GOLFE

Escortes US

Des responsables de l'administration américaine ont fait savoir hier au Congrès que les 11 pétroliers koweïtiens qui arboreront le drapeau américain seront escortés dans le golfe Persique par la marine américaine à compter du 22 juillet. Il y aura un pétrolier escorté en juillet et trois au mois d'août.

USA

Clinton candidat

Dans une déclaration surprise, le gouverneur de l'Arkansas, M. Bill Clinton, a annoncé qu'il serait candidat à l'investiture démocrate pour les prochaines élections présidentielles. M. Clinton a fait connaître sa décision 24 heures avant la conférence de presse qu'il avait convoquée pour annoncer si oui ou non il se présentait. M. Clinton est le septième candidat démocrate à avoir officiellement décidé de se présenter.

PAYS BASQUE

Attentat mortel

Deux gardes civils ont été tués et au moins deux autres grièvement blessés hier matin dans un attentat contre une patrouille de la garde civile près de la localité d'Onate, dans la province basque du Guipuzcoa. Selon les premières informations, une bombe aurait explosé au passage du véhicule des gardes civils.

G.-B.-MAROC

Hassan en visite

Le roi Hassan II du Maroc a entamé hier une visite d'État de trois jours en Grande-Bretagne, au moment où le gouvernement britannique semble décidé à réactiver ses efforts en vue de la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient. La présence du souverain à Londres correspond avec celle du roi Hussein de Jordanie.

DES PRIX QUI FONT RÉSONNER LA CONCURRENCE

AUCUN DÉPÔT

AUCUN INTÉRÊT

AUCUN PAIEMENT

L'ACTUEL
D'un style moderne qui convient au décor d'aujourd'hui cet ensemble vous charmera. Construit de particules à haute densité il est d'un fini blanc. Il est composé de 6 pièces: bureau double, miroir, commode, deux tables de nuit et d'une tête de lit allongée de 110 pouces.

1799\$
6 PIÈCES
LIVRAISON GRATUITE

MAGNAVOX

GARANTIE 36 MOIS

TÉLÉCOULEUR 14" STYLE MONITEUR
• Modèle portatif • Possibilité de 69 canaux • Tube-image à matrice noire • Syntonisation électronique • Garantie de 3 ans de service à domicile

239\$ SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

UN CONFORT EXCEPTIONNEL
Sofa et fauteuil entièrement rembourrés recouverts de tissu 100% acrylique de couleur «rose passion».

899\$
2 PIÈCES
LIVRAISON GRATUITE

PHILIPS

REMBOURSEMENT
À l'achat d'un téléviseur Philips avec télécommande Uniremote

100\$

959\$ SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

PNF612 stéréo, avec télécommande universelle Uni-remote
• 178 canaux • télécommande universelle Uni-remote à 33 b.-p. • tube-image de 100" Dark-Lite • filtre en peigne • balayage programmable • décodeur stéréo intégré • entrée-sortie audio-vidéo • prise pour casque d'écoute • balayage à modulation de vitesse • 2 haut-parleurs de 2 po x 6 po • 4 watts/canal • arrêt temporaire • 71 cm (28 po)

TOSHIBA

HQ

M4320
VIDÉO 4 TÊTES

VHS
499\$ SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

• Télécommande à infra-rouge
• Haute qualité
• 12 mois de garantie

BRAULT & MARTINEAU

*ACHAT MINIMUM DE 500\$ — *NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE — *SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT
*AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER LE 12 SEPTEMBRE — *SUR LA MARCHANDISE EN STOCK SEULEMENT.
Prenez possession de votre marchandise au plus tard le 25 août 1987.

INFORMEZ-VOUS DES AVANTAGES DE POSSÉDER LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

MONTREAL
7930 est Sherbrooke
(Métro Beaugrand)
353-7330

LAVAL
382, boul des
Laurentides
667-3210

VILLE LASALLE
1130
Dollard
364-6110

ST-LÉONARD
6875 est Jean Talon
(Près des Galeries d'Anjou)
254-9455

LONGUEUIL
3245, chemin Chambly
(Coin Roberval)
679-1260

Le Portugal à quatre jours des élections : une démocratie encore fragile mais moins vulnérable

Agence France-Presse
LISBONNE

Treize ans après la révolution des œillets, qui mit fin à 40 ans de dictature salazariste, le Portugal est devenu une démocratie encore fragile mais bien moins vulnérable, estiment les observateurs, à quatre jours des élections législatives du 19 juillet.

Le Portugal est encore en proie à de nombreuses difficultés économiques, sociales et politiques. Trois millions de Portugais (presque le quart de la population) travaillent à l'étranger. La dette extérieure de \$16,6 milliards est élevée pour un pays peu industrialisé. L'inflation dépasse encore les 10 p. cent.

Néanmoins, le chemin parcouru depuis la révolution est immense. Les guerres coloniales, outre le sang de ses enfants, devaient 40 p. cent du budget du Portugal.

Le pays a mis en avril dernier un point final, et quelque peu symbolique, à son aventure coloniale de cinq siècles en ren-

dant (pour fin 1999) son enclave de Macao à la Chine. La défense du Portugal est plus que jamais tournée vers l'OTAN dont il est d'ailleurs un membre fondateur.

L'armée a regagné ses casernes dans la discipline depuis belle lurette. Le lieutenant-colonel Otelo Saraiva de Carvalho, stratège et héros du coup d'Etat du 25 avril 1974, vient d'être condamné à 15 ans de prison pour « tentative de subversion des institutions démocratiques ».

Et puis, et surtout, le Portugal a obtenu son entrée dans la CEE le 1er janvier 1986. Pour lui, cela sera bien plus qu'un simple avantage économique à venir. C'est un tremplin pour une nouvelle destinée, après une longue histoire outre-mer, loin de l'Europe.

Mais la jeune démocratie portugaise souffre encore d'une sérieuse instabilité politique: quinze gouvernements (cinq provisoires et dix constitutionnels) se sont succédés au cours des treize années écoulées.

Pas un seul de ces gouvernements, tous tiraillés par une multitude de partis, n'a

pu finir son mandat, en principe de quatre ans.

Néanmoins, au fil des compétitions, les petites formations, pour la plupart d'extrême gauche, ont été laminées et cinq principaux partis sont restés en lice: les social-démocrates (PSD) avec 29 p. cent des votes aux dernières élections d'octobre 1985 (et qui furent chargés de former le gouvernement), le Parti socialiste (20 p. cent), le Parti renouvateur démocratique (PRD, 17 p. cent) de l'ex-président Ramalho Eanes, le Parti communiste (15 p. cent) et les chrétiens-démocrates (CDS, 9 p. cent).

La situation politique semblait pourtant s'être stabilisée avec l'entrée en fonction du gouvernement minoritaire de centre-droit (PSD) du premier ministre Aníbal Cavaco Silva.

La popularité de cet homme de 46 ans allait grandissant, du moins dans une couche de la population et il avait amorcé un incontestable succès sur le plan économique et social, grâce notamment à une conjoncture économique favorable.

Le pays était même entré dans une « cohabitation à la portugaise », le président élu n'étant autre que M. Mario Soares, ex-premier ministre socialiste et ex-chef du PS.

Mais une obscure motion de censure présentée par le PRD de M. Eanes — critiquant les rapports conflictuels avec le parlement, la manipulation de l'information, etc. — reçut le soutien des socialistes et des communistes et le gouvernement fut renversé le 28 avril dernier.

Le PS exigea alors un gouvernement de coalition majoritaire qu'il aurait pu former avec le PRD. Mais M. Soares, estimant qu'aucune véritable solution concrète de rechange ne lui ayant été présentée, dissolvait l'Assemblée et convoqua les élections du 19 juillet. C'était, estiment les observateurs, un risque personnel non négligeable: si les élections ne dégagent pas une majorité plus nette dans un sens ou l'autre, M. Soares pourrait avoir à faire appel à un gouvernement de coalition, chose qu'il avait, justement, voulu éviter.

Deng prédit des changements

Reuter
PÉKIN

Le numéro un chinois Deng Xiaoping a prédit hier lors de ses entretiens avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl que des changements de taille interviendraient dans les instances dirigeantes de son pays, a déclaré un responsable de Bonn.

« En tant qu'ami, je tiens à vous dire, chancelier, que des changements majeurs interviendront au sein du personnel », a déclaré Deng, selon le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, Friedhelm Ost, qui assistait aux entretiens.

Dans les milieux diplomatiques, on estime que Deng fait allusion à un remaniement majeur des instances dirigeantes chinoises qui interviendrait au congrès du Parti communiste chinois en octobre.

Un pas vers le dégel URSS-Israël

Reuter et AFP
JÉRUSALEM

La première délégation soviétique à se rendre en Israël depuis vingt ans, arrivée dimanche, s'est entretenu pendant 40 minutes, hier, avec des responsables israéliens.

Les entretiens avec des spécialistes des questions consulaires et de propriétés n'ont porté que sur les aspects protocolaires de la visite, qui pourrait durer trois mois, ont indiqué des porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères.

Les huit membres de la délégation, dirigée par Yevgeni Antipov, numéro deux de la section consulaire au ministère soviétique des Affaires étrangères, ont aussi eu de brefs entretiens lundi avec des responsables de l'Eglise orthodoxe russe.

Haïti : élections le 29 novembre

Agence France-Presse
PORT-AU-PRINCE

Le Conseil électoral provisoire (CEP) a rendu public hier à Port-au-Prince un décret fixant l'organisation du processus électoral haïtien et la date des prochaines élections présidentielles, prévues pour le 29 novembre prochain.

Ce décret en 129 articles précise d'une manière solennelle le caractère indépendant du CEP, jouissant de l'autonomie administrative et érigé en « tribunal électoral suprême » dont la juridiction s'étend sur tout le pays.

AVIS LÉGAUX APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS



CORRECTION

Veillez prendre note du changement suivant dans notre cahier d'inspiration **decor modes** inséré dans LA PRESSE du 15 juillet 1987:

A la première page: le prix courant aurait dû se lire 99\$ chacun et le prix de vente 79\$ chacun.

Toutes nos excuses pour ce contretemps.



CORRECTIONS

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier **Solde Foyer** (6-2) publié par la Baie, le 15 juillet 1987.

- Page 6. Articles 1 et 2, non disponibles. Remplacés par deux modèles semblables.
- Page 10. Unité murale Goldcrest, délai.
- Page 16 (milieu). Article 2. Bain non compris.
- Page 17. Glacière 54 L, non disponible.
- Page 21. Article 3, délai.
- Page 24. Grille-pain/four Beaumark, non disponible. Grille-pain deux tranches Windemere, délai.
- Page 28. Réfrigérateur, modèle 34560, non disponible.
- Page 29. Cuisinière, modèle 17670, non disponible.
- Page 30. Radio-réveil Sony. Modèle en magasin, différent de la photo.

La Baie regrette les inconvenients causés.

Suite des Avis légaux en pages A 9, A 13, C 5, E 7, E 8

LA VOITURE GM DE VOS RÊVES EST MAINTENANT À VOTRE PORTÉE.



Le programme de location GM. C'est tout nouveau et c'est super!

Voici la façon intelligente de prendre le départ au volant de la voiture, de la camionnette ou de la fourgonnette neuve GM de vos rêves... dès maintenant!

Rien de plus simple! Vous n'avez qu'à remplir la demande de client privilégié ci-contre... c'est vite fait!

Pas besoin de déboursier un gros montant de votre poche. Pas besoin de faire un gros emprunt à la banque.

Le programme de location GM vous en offre plus pour votre argent avec des taux et conditions de location des plus avantageux. Vous pouvez ainsi réduire le montant de votre versement mensuel en ne payant que pour l'utilisation de la voiture, plutôt que de payer le prix d'achat.

Que vous rêviez de partir au volant d'une Chevrolet Beretta ou d'une Pontiac Bonneville, vous pourriez l'équiper de toutes les options qui feront votre bonheur tout en respectant votre budget.

C'est une occasion à ne pas manquer! Faites votre demande de client privilégié dès maintenant. Passez ensuite chez un concessionnaire GM. Vous pourriez partir bientôt au volant de la voiture de vos rêves grâce au nouveau programme de location GM. C'est le point de départ!



Rencontrez le spécialiste de la location chez un concessionnaire GM.

LA LOCATION GM. LE POINT DE DÉPART.

Chevrolet • Oldsmobile • Pontiac • Buick • Cadillac • Camions Chevrolet et GMC

LA LOCATION GM

Faites votre demande de client privilégié aujourd'hui même.

PROGRAMME DE LOCATION GM. DEMANDE DE CLIENT PRIVILÉGIÉ.

| | | | | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|-------------------------------------|--|----------------------------------|--|
| NOM DE FAMILLE: _____ | | PRENOMS _____ | | NO D'ASSURANCE SOCIALE _____ | | DATE DE NAISSANCE _____ | | NO DE TELEPHONE _____ | |
| | | | | | | MOIS JOUR AN | | RESIDENCE _____ | |
| ADRESSE ACTUELLE: _____ | | NO ET RUE _____ | | VILLE _____ | | PROVINCE _____ | | CODE POSTAL _____ | |
| | | | | | | | | # APPARTEMENT _____ | |
| | | | | | | | | DEPUIS COMBIEN D'ANNÉES? _____ | |
| | | | | | | | | ANS _____ | |
| PROPRIÉTAIRE — OU _____ | | NOM ET ADRESSE DU DETENTEUR DE L'HYPOTHEQUE OU DU PROPRIÉTAIRE _____ | | VALEUR MARCHANDE SI PROPRIÉTAIRE: \$ _____ | | PRIEMENT MENSUEL DU LOYER: \$ _____ | | | |
| LOCATAIRE — _____ | | | | | | MONTANT D'HYPOTHEQUE: \$ _____ | | | |
| ADRESSE RESIDENTIELLE PRÉCÉDENTE SI MOINS DE DEUX ANS À L'ADRESSE ACTUELLE: _____ | | NO ET RUE _____ | | VILLE _____ | | PROVINCE _____ | | CODE POSTAL _____ | |
| | | | | | | | | PENDANT COMBIEN D'ANNÉES _____ | |
| | | | | | | | | ANS _____ | |
| EMPLOYÉ PRR: _____ | | NOM _____ | | ADRESSE _____ | | VILLE _____ | | PROVINCE _____ | |
| | | | | | | | | CODE POSTAL _____ | |
| | | | | | | | | NO DU TELEPHONE AU TRAVAIL _____ | |
| POSTE DANS LA COMPAGNIE: _____ | | ANNÉES D'ASSOCIATION: _____ | | REVENU PRR MOIS: \$ _____ | | | | | |
| EMPLOYEUR PRÉCÉDENT SI MOINS DE DEUX ANS À L'EMPLOI CI-HAUT: _____ | | NOM _____ | | ADRESSE _____ | | VILLE _____ | | PROVINCE _____ | |
| | | | | | | | | CODE POSTAL _____ | |
| | | | | | | | | POSTE DETENU _____ | |
| VOUS N'ÊTES PAS TENUE DE RÉVÉLER LES PENSIONS ALIMENTAIRES, SOUTIEN D'ENFANT(S) OU PENSION DE SÉPARATION, SI VOUS NE DESIREZ PAS QU'ELLES SOIENT CONSIDÉRÉES COMME BASE POUR CETTE OBLIGATION DE LOCATION. | | | | | | | | | |
| AUTRE GENRE DE REVENU: _____ | | SOURCE _____ | | MONTANT MENSUEL \$ _____ | | | | | |
| COMpte PERSONNEL DE CHÈQUES: _____ | | NOM DE LA BANQUE _____ | | ADRESSE _____ | | VILLE _____ | | PROVINCE _____ | |
| | | | | | | | | CODE POSTAL _____ | |
| | | | | | | | | NO DE COMPTE DE CHÈQUES _____ | |
| AUTRES RELATIONS BANCAIRES: _____ | | NOM DE LA BANQUE _____ | | ADRESSE _____ | | VILLE _____ | | PROVINCE _____ | |
| | | | | | | | | CODE POSTAL _____ | |
| | | | | | | | | DÉCRIRE RELATION _____ | |
| | | | | | | | | ACTIF / FERME DATES _____ | |
| COMPAGNIE DE QUI LE DERNIER VEHICULE A ÉTÉ LOUÉ OU FINANCÉ: _____ | | NOM _____ | | ADRESSE _____ | | VILLE _____ | | PROVINCE _____ | |
| | | | | | | | | CODE POSTAL _____ | |
| | | | | | | | | FRAIS MENSUELS \$ _____ | |
| | | | | | | | | COMpte ACTIF _____ | |
| | | | | | | | | COMpte FERME _____ | |
| OBLIGATIONS PAR VERSEMENTS: _____ | | NOM _____ | | ADRESSE _____ | | MONTANT FINANCE _____ | | PRIEMENT MENSUEL _____ | |
| | | | | | | | | SOLDE DU OU DATE PAYE _____ | |
| | | | | | | | | 1. \$ _____ \$ _____ \$ _____ | |
| | | | | | | | | 2. \$ _____ \$ _____ \$ _____ | |
| CARTES DE CRÉDIT _____ | | SOLDE DU _____ | | NO DE MASTERCARD _____ | | NO AMERICAN EXPRESS _____ | | SOLDE DU _____ | |
| | | | | | | | | \$ _____ \$ _____ | |
| | | | | | | | | NO DE VISA _____ | |
| | | | | | | | | AUTRES (NOMMER) _____ | |
| | | | | | | | | NO _____ \$ _____ | |
| NOM ET ADRESSE DE RÉFÉRENCES PERSONNELLES (PERSONNES NE RESIDANT PAS AVEC VOUS): | | | | | | | | | |
| PARENT _____ | | ADRESSE _____ | | VILLE _____ | | PROVINCE _____ | | LIEN DE PARENTE: _____ | |
| | | | | | | | | | |
| PERSONNELLE _____ | | ADRESSE _____ | | VILLE _____ | | PROVINCE _____ | | NOMBRE D'ANNÉES CONNUE: _____ | |
| | | | | | | | | | |
| JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-HAUT SONT COMPLETS ET VÉRIDIQUES. GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA, LIMITÉE EST AUTORISÉE À INVESTIGUER MON CRÉDIT ET MON HISTORIQUE D'EMPLOI ET À TRANSMETTRE LES RENSEIGNEMENTS SUR SON EXPÉRIENCE DE CRÉDIT AVEC MOI. | | | | | | | | | |
| SIGNATURE DU QUÉRANT (LOCATAIRE) _____ | | DATE _____ | | | | | | 19 _____ | |
| NO DE PERMIS DE CONDUIRE _____ | | ADRESSE OU LE VEHICULE SERA REMISE (SI AUTRE QUE L'ADRESSE ACTUELLE): _____ | | NO ET RUE _____ | | VILLE _____ | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | COMTE _____ | |
| | | | | | | | | CODE POSTAL _____ | |
| POSTEZ À: LA LOCATION GM, 7450 Boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 280, Montréal, Québec, H1M 3M3 | | | | | | | | | |

**Société de transport
de la Communauté urbaine
de Montréal**



AVIS

Conformément aux exigences du 2e alinéa de l'article 291.18 de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal (L.R.Q., Chapitre C-37-2), ci-après décrit le texte intégral de la résolution adoptée par le Conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal à son assemblée ordinaire publique du 4 juin 1987.

C.A. 87-143 MODIFICATIONS DE PARCOURS
LIGNE 204 — CARDINAL
LIGNE 205 — GOUIN
LIGNE 214 — DES SOURCES
(RAPPORT — 87-21)

Vu le rapport no 87-21 du directeur général — Services à la clientèle

ET CONSIDÉRANT

la recommandation de la Présidente-directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Robert Perreault
 APPUYÉ par monsieur Michel Hamelin
 ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'approuver les modifications de parcours des lignes 204 — CARDINAL, 205 — GOUIN et 214 — DES SOURCES, notamment:

LIGNE 204 — CARDINAL

MODIFICATION:

Direction est: via sud Saint-Louis, est Surrey, sud Pine Beach et est Cardinal pour reprendre le trajet régulier.

Direction ouest: via ouest Cardinal, nord Pine Beach, ouest Surrey et nord Saint-Louis pour reprendre le trajet régulier.

NOUVEAU TRAJET:

Direction est: via est Brunswick, sud Saint-Jean, est Hymus, sud Delmar, ouest Braebrook, sud Broadview, est Donegani / Cardinal, nord Nepron, est Parkfield, sud Saint-Louis, est Surrey, sud Pine Beach, est Cardinal, nord chemin «B», est / sud chemin de l'Aérogare, sud Centre commercial Dorval;

Terminus est: Centre commercial Dorval.

Direction ouest: via nord / ouest chemin de l'Aérogare, sud chemin «B», ouest Cardinal, nord Pine Beach, ouest Surrey, nord Saint-Louis, ouest Parkfield, sud Neptune, ouest Cardinal / Donegani, nord Broadview, est Braebrook, nord Delmar, ouest Hymus, nord Saint-Jean, est Labrosse, sud Revcon, ouest Brunswick, sud Centre commercial Fairview;

Terminus ouest: Centre commercial Fairview.

LIGNE 205 — GOUIN

MODIFICATION

Direction est: via est Gouin, nord Fredmir, ouest Monk, nord Versailles, est Brook et nord Perron pour reprendre le trajet régulier.

Direction ouest: via sud Perron, ouest Brook, sud Versailles, est Monk, sud Fredmir et ouest Gouin pour reprendre le trajet régulier.

NOUVEAU TRAJET

Direction est: via est Brunswick, nord Saint-Jean, ouest Devon / Montford, nord Somerset, est Shakespeare, nord Graham, ouest / nord King, ouest Maurice, nord Roland, est Labelle, nord Saint-Pierre, est Pierrefonds, nord René-Émard, est Gouin, nord Fredmir, ouest Monk, nord Versailles, est Brook, nord Perron, est Pavillon, sud Des Sources, est Gouin, sud Centre commercial;

Terminus est: Centre commercial et 4e Avenue sud.

Direction ouest: via sud Centre commercial, ouest 4e Avenue sud / Gouin, nord Des Sources, ouest Pavillon, sud Perron, ouest Brook sud Versailles, est Monk, sud Fredmir, ouest Gouin, sud René-Émard, ouest Pierrefonds, sud Saint-Pierre, ouest Labelle, sud Roland, est Maurice, sud / est King, sud Graham, ouest Shakespeare, sud Somerset, est Montford / Devon, sud Saint-Jean, ouest Brunswick, sud Centre commercial Fairview;

Terminus ouest: Centre commercial Fairview.

LIGNE 214 — DES SOURCES:

MODIFICATIONS

1. DANS LA VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Direction est: via sud Des Sources, est De Salaberry, sud Davignon, ouest Brunswick et sud des Sources pour reprendre le trajet régulier.

Direction ouest: via nord Des Sources, est Brunswick, nord Davignon, ouest De Salaberry et nord Des Sources pour reprendre le trajet régulier.

2. DANS LA VILLE DE SAINT-LAURENT

Direction est: via est chemin de la Côte-de-Liesse, ouest voie de service Autoroute 40, nord Alexis-Nihon et est Du Collège pour reprendre le trajet régulier.

Direction ouest: via ouest Du Collège, sud Alexis-Nihon et ouest voie de service Autoroute 40 pour reprendre le trajet régulier.

NOUVEAU TRAJET

Terminus est: station de métro Du Collège.

Terminus ouest: Anselme-Lavigne et René-Émard.

HEURES DE POINTE DU MATIN

Direction est: via ouest Anselme-Lavigne, nord Saint-Jean, est Pierrefonds, sud Fredmir, est Anselme-Lavigne, sud Des Sources, est Hymus / voie d'accès Autoroute 40 / Autoroute 40, sud voie d'accès Cavendish, sud / est Cavendish, nord Dalton, est chemin de la Côte-de-Liesse, ouest voie de service Autoroute 40, nord Alexis-Nihon, est Du Collège, sud Décarie, est Cartier, sud Ouimet.

Direction ouest: via sud Ouimet, ouest Saint-Louis, nord Décarie, ouest Du Collège, sud Alexis-Nihon, ouest voie de service Autoroute 40 / voie d'accès Hymus / Hymus, nord Des Sources, ouest Anselme-Lavigne, nord Fredmir, ouest Pierrefonds, sud René-Émard, ouest Anselme-Lavigne.

HEURES DE POINTE DU SOIR

Direction est: via ouest Anselme-Lavigne, nord Saint-Jean, est Pierrefonds, sud Fredmir, est Anselme-Lavigne, sud Des Sources, est Hymus / voie d'accès Autoroute 40 / Autoroute 40, sud voie d'accès Cavendish, sud / est Cavendish, nord Dalton, est chemin de la Côte-de-Liesse, ouest voie de service Autoroute 40, nord Alexis-Nihon, est Du Collège, sud Décarie, est Cartier, sud Ouimet.

Direction ouest: via sud Ouimet, ouest Saint-Louis, nord Décarie, ouest Du Collège, sud Alexis-Nihon, ouest voie de service Autoroute 40 / voie d'accès Hymus / Hymus, nord Des Sources, est Brunswick, nord Davignon, ouest De Salaberry, nord Des Sources, ouest Anselme-Lavigne, nord Fredmir, ouest Pierrefonds, sud René-Émard, ouest Anselme-Lavigne.

HEURES HORS-POINTE

Direction est: via ouest Anselme-Lavigne, nord Saint-Jean, est Pierrefonds, sud Fredmir, est Anselme-Lavigne, sud Des Sources, est Hymus / voie d'accès Autoroute 40 / Autoroute 40, sud voie d'accès Cavendish, sud / est Cavendish, nord Dalton, est chemin de la Côte-de-Liesse, ouest voie de service Autoroute 40, nord Alexis-Nihon, est Du Collège, sud Décarie, et Cartier, sud Ouimet.

Direction ouest: via sud Ouimet, ouest Saint-Louis, nord Décarie, ouest Du Collège, sud Alexis-Nihon, ouest voie de service Autoroute 40 / voie d'accès Hymus / Hymus, nord Des Sources, ouest Anselme-Lavigne, nord Fredmir, ouest Pierrefonds, sud René-Émard, ouest Anselme-Lavigne.

ET que lesdits changements prennent effet à compter de la prise de service du 24 août 1987.

Assistant-secrétaire
Gérald Blais

H O N D A À LONGUEUIL

TAUX DE FINANCEMENT DISPONIBLE À PARTIR DE

Cette offre prend fin le 31 juillet 1987

7.9% *

maximum 36 mois
\$12000.

8.9% *

maximum 48 mois
\$12000.



*Si admissible au crédit

VA VERCHÈRES
AUTO INC.



3551, chemin Chambly
Longueuil

679-4710

Simpson

LE GRENIER

Centre-ville, 8^e étage

**LIQUIDATION ESTIVALE
VÊTEMENTS PRÊT-À-PORTER
POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS**

60%
**RABAIS
SUR PRIX
COURANT ET
PRIX RÉDUIT**

**CHOIX VARIÉ DE VÊTEMENTS Y COMPRIS DES
MARQUES RÉPUTÉES COMME: EMANUELLE,
GENERRA, UNION BAY, HEET, ESPRIT, SANTA
CRUZ, NIC, SNUGABYE, RUFFNIKS ET CRICKET.**

Simpson
MONTREAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction
garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 587-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10 h à 18 h. Jeudi et vendredi - 10 h à 21 h. Samedi - 9 h à 17 h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi - 9 h 30 à 21 h. Samedi - 9 h à 17 h.

Ottawa consacra \$ 4 millions au Centre canadien d'architecture

SOPHIE DUROCHER

■ Quand le Centre canadien d'architecture ouvrira ses portes au grand public et aux spécialistes, au début de 1989, le gouvernement fédéral aura contribué pour \$ 4 millions à la construction et à l'aménagement de ses nouveaux locaux du boulevard Dorchester.

La ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, remettait d'ailleurs hier à la présidente du Centre, l'architecte

montréalaise Phyllis Lambert, un cheque de \$ 1 million et demi, le deuxième et plus important versement de la subvention. En tout et pour tout, fonds publics et privés inclus, la facture du nouveau quartier général du Centre s'élève à \$ 30 millions.

A l'occasion de la remise de fonds, les journalistes ont été invités à être les premiers visiteurs des lieux et à se faire une idée de l'endroit une fois les travaux terminés.

Le Centre canadien d'architec-

ture est bien intégré à la ville à plusieurs points de vue. Tout d'abord, il présente aux Montréalais un visage qu'ils connaissent bien: ses murs sont de pierre grise, comme on en trouve dans plusieurs bâtiments à travers la ville.

Le Centre devrait ensuite continuer une nouvelle tradition montréalaise. On nous promet qu'il recevra bon nombre d'expositions internationales. Peut-être six ou huit par année.

Point de vue style, il se situe à mi-chemin entre l'ancien et le

nouveau. Deux ailes modernes entourent la maison Shaughnessy, demeure de l'un des fondateurs du Canadien Pacifique, qui a été renouée pour les besoins de la cause. Trois sous-sol abritent les services de conservation et de collection. La direction, un musée et des galeries se trouvent aux étages supérieurs.

Entre 100 et 130 personnes seront employées par le Centre qui a pour objectif principal l'étude et la promotion de «l'art de l'architecture».

Le Holiday Inn de Ste-Foy, Québec est devenu l'hôtel le Châteaubriand

SPÉCIAL D'ÉTÉ 6800 \$*

* Tarif de 68 \$ par nuit en vigueur les vendredis, samedis et dimanches, jusqu'au 15 octobre 1987, une à quatre personnes par chambre, selon les disponibilités. Taxes gratuites pour les moins de 12 ans. Pour réservations, veuillez composer à Québec le (418) 653-4901, telex 05131626 ou appelez votre agent de voyage.

Hôtel le Châteaubriand
3225, rue Hochelaga STE FOY, QUÉBEC

Notre nouveau nom décrit mieux la qualité de votre séjour chez nous... toujours plein de surprises agréables!

SANS FRAIS
1-800-463-5241
Télex 051-31826

SPÉCIAL BEAUTÉ

À VOTRE IMAGE...

Des fragrances envoûtantes et des produits de beauté éblouissants vous attendent aux rayons des cosmétiques et fragrances chez Simpson. 8,50 À 240\$

CHOIX DE 2 PRIMES AVEC ACHAT

Avec tout achat de produits de beauté ou fragrances de 25\$ ou plus, recevez un hamac qui vous fera apprécier les beaux jours de l'été ou encore une paire de chandeliers d'inspiration danoise pour vos soirées romantiques estivales.

Une seule prime par client.

240/242/250, COSMÉTIQUES ET FRAGRANCES



Simpson
MONTRÉAL



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 667-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.